BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
XXVI
A
51
NAPOLI

SUITE DES LETTRES D'UN SUISSE A UN FRANCOIS.

Où l'on voit les moiens & les voies injuſtes que la Maiſon d'Autriche a tenus pour parvenir à la Monarchie univerſelle depuis ſon élevation juſques à preſent : & que c'eſt injuſtement qu'elle fait ce reproche preſque dans toutes les Cours de l'Europe à l'Auguſte Maiſon de France.

Et une docte refutation de tout ce que le Comte de Trautmansdorff Ambaſſadeur de S. M. I. en Suiſſe, a écrit pour ce ſujet. Avec des Remarques Hiſtoriques curieuſes & fort judicieuſes.

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE

TOME SECOND.

A BASLE,

M. DCCIII.

Avec Permiſſion des Superieurs.

TABLE

DES LETTRES contenues en ce Volume.

SEptieme Lettre, où l'on fait voir que le commerce des draps d'Angleterre eſt entierement ruiné ſi les Eſpagnols ne leur permettent pas d'acheter leurs laines, les Anglois ne pouvant ſe ſervir des leurs à cauſe qu'elles ſont trop groſſieres, & ne pouvant ſe paſſer de celles d'Eſpagne parce qu'elles ſont plus fines, ainſi les Anglois ne pouvant faire manufacturer leurs draps ſans le mêlange de celles d'Eſpagne ils ſeroient privez du commerce qu'ils font preſque dans toutes les parties du monde : & la reponſe à ce que Monſieur de Trautmanſdorff Ambaſſadeur de ſa Majeſté Imperiale en Suiſſe a écrit contre Monſieur le Marechal de Villars, touchant les Deputez qu'ils lui envoierent avec la refutation de tout ce qu'il dit.

contre le Roi de France & les François, &c. page 1. & suiv.

VIII. Lettre où l'on fait voir tous les démêlez de la Chambre haute avec la Chambre basse & les moiens que le Roi Guillaume a tenus pour maintenir la Chambre haute pour parvenir à les fins, avec une reflexion sur les interets des Hollandois. page 33.

Lettre d'un Portugais à l'Auteur, où l'on voit le traité que l'Empereur avoit fait avec le Roi de Maroc, par le moien des Anglois & des Holandois, & les places que sa Majesté Imperiale avoit cedée à ce Roi infidele s'il avoit pû prendre Cadix, Port Sainte Marie, Rota, Saint Lucar & Chipions. 49.

IX. Lettre où l'on voit les moiens que la Maison d'Autriche a toûjours eu en vûë pour oprimer les Suisses, & les violences cruelles qui se sont faites en Suisse par ses Gouvetneurs, & celles que le Comte de Trautmansdorff y a nouvellement faites : & ce que l'Empereur, les Anglois, & les Holan-

dois font pour détourner le Roi de Suede de ſa glorieuſe entrepriſe, p 61. & ſuiv.
X. Lettre à un Conſeiller de Fribourg. Où l'on refute doctement ce que M. de Trautmanſdorff a écrit contre la France à cauſe de la ſucceſſion de la Monarchie Eſpagnolle, & où l'on voit pluſieurs autres choſes tres-curieuſes. 87
XI. Lettre à un Conſeiller de Fribourg. Où l'on voit que la Maiſon d'Autriche depuis ſon élevation a toujours aſpiré à la Monarchie univerſelle, & qu'elle n'a épargné ni les meurtres, ni les trahiſons, & toutes ſortes de violences cruelles pour parvenir à cet ambitieux deſſein, & que c'eſt injuſtement qu'elle fait ce reproche à l'Auguſte Maiſon de France, à qui ſes plus grands ennemis n'ont jamais rien reproché qui eut l'aparence du crime. 121
Douziéme Lettre à un Conſeiller de Fribourg. Où l'on fait voir par des raiſons convainquantes que la Maiſon d'Autriche a toujours eu pour

but la Monarchie universelle, & qu'elle n'a rien oublié pour y parvenir depuis son élevation jusques à present, & les moiens injustes que Charles-Quint a tenus pour parvenir à ce vaste projet, avec plusieurs belles remarques historiques touchant ce sujet. 155.

Fin de la Table.

SUITE

SUITE DES LETTRES D'UN SUISSE A UN FRANCOIS.

SEPTIEME LETTRE.

A Paris ce Decembre 1702.

MONSIEUR,

Que d'inconstance & d'irregularité dans mes Lettres ! que de legereté & d'incertitude vous allez trouver dans

mes promeſſes ! Me voila encore preſque détourné de vous écrire ſur les laines & ſur les taxes d'Angleterre ; & entraîné par d'autres objets qui, quoique moins dignes de reflexion, ſont plus attrachans pour moi.

Cependant je ne puis me reſoudre à vous manquer entierement de parole ; & avant que de m'engager dans des matieres, ſur leſquelles je ſens bien que l'amour de la Patrie me rendra trop abondant, je veux du moins vous parler legerement des autres ſujets. Je me défie de moi ; je ne trouverois peut-être plus le tems de le faire, ſi je traitois d'abord, ce qui me plaît davantage.

Les laines ſont la baſe, & le fondement de tout le commerce d'Angleterre, & par conſequent la ſource de toute ſa richeſſe : nulle autre denrée ne croît chez les Anglois, avec laquelle ils puiſſent faire les échanges, les permutations du commerce, qui enrichiſſent plus ſeurement un Etat, lors qu'elles ſe font par des choſes, par des matieres, qui naiſſent dans le païs.

C'eſt avec les laines que les Anglois trafiquent aux Indes, dans le Levant & dans toutes les parties du monde. Sans les laines leur commerce ſeroit tres-borné, & ils ſeroient tres-pauvres : Ils les ont auſſi toûjours regardées, comme le plus precieux treſor, & le plus ſolide apui de leur Monarchie : C'eſt pour cela que dans la Chambre des Seigneurs, lors que le Parlement eſt aſſemblé, quatre balots de laine ſont aux pieds du Trône Roial, & les douze Grands Juges du Roiaume ſont aſſis ſur ces balots ; afin que les Rois ſachent qu'après le maintien de la Juſtice, rien n'eſt plus important en Angleterre pour le repos, pour la felicité des Peuples, & pour le ſalut de tout l'Etat, que la conſervation des laines.

Il n'y a rien ſur quoi l'attention des Rois ait été plus vive, que ſur les laines : la ſortie en eſt deffendüe ſur de rigoureuſes peines ; & les loix anciennes, qui deffendent cette ſortie, ont été renouvellées preſque auſſi ſouvent que les Parlemens ont été

assemblez : comme si les Anglois avoient craint que des loix si importantes ne sortissent de la memoire du Souverain ou des Peuples.

Elles furent renouvellées dés la premiere année du Regne de Guillaume & Marie ; elles l'ont été la septiéme, & la huitiéme du même Regne, & la neuviéme, & la dixiéme du regne de Guillaume seul ; enfin elles viennent encore de l'être sous le regne d'Anne dans le Parlement qui est assemblé presentement.

Cependant il faut que vous sachiez, que de même que les laines d'Espagne sont trop fines, pour être ordinairement ouvragées & manufacturées seules, sans être soutenues de laines plus fortes & plus grosses ; de même les laines d'Angleterre sont trop fortes & trop grosses, pour servir seules, & sans le mêlange des laines d'Espagne, à la fabrique des draps fins, que les Anglois envoient aux Indes, au Levant, & ailleurs. Les Anglois pendant la paix, pour mettre leurs laines en œuvre, & faire le commerce de leurs manufactures,

tirent tous les ans plus de cinq cens Vaiſſeaux chargez de laines d'Eſpagne ; & n'en laiſſent pas ſortir un ſeul chargé des leurs. Ainſi les loix d'Angleterre, rendent la condition des deux Peuples commerçans enſemble extrêmement differente, & trop inégale ; ainſi les Anglois ſeuls, au prejudice des Eſpagnols, reçoivent tout l'avantage d'un commerce, qui ne ſe fait que par le mêlange, & l'union des laines de l'un & de l'autre païs ; ainſi les Anglois ne ſont riches, ne ſont puiſſans dans le commerce, qu'autant qu'il plaît aux Eſpagnols d'être aveugles ſur leurs propres interêts, patiens, ou inſenſibles ſur le tort que leur font les loix d'Angleterre.

Jugez à preſent, non ſeulement du danger où ſe mettent les Anglois ; mais du mal effectif qu'ils ſe cauſent, en continuant de faire la guerre contre la France, & contre l'Eſpagne. Cette guerre eſt trop furieuſe, & trop allumée, pour s'éteindre ſi promptement. Avant *que de reduire à de juſtes bornes le pouvoir exorbitant de la Fran-*

ce, comme les Anglois ont parlé dans leurs adreſſes, il faudra qu'ils faſſent de longs & de puiſſans efforts : Vingt campagnes, quand même elles ſeroient toutes heureuſes, ne ſauroient abatre une puiſſance ſi anciennement & ſi ſolidement établie.

Cependant que deviendront les laines d'Angleterre, dénuées ſi long-tems du ſecours de celles d'Eſpagne ? Que deviendront les manufactures d'Angleterre, qui ſans les laines d'Eſpagne, ne ſauroient faire que des ouvrages communs & preſque inutiles & au Levant & aux Indes ? Le commerce eſt comme une riviere, laquelle s'il arrive que quelque digue ſe forme dans ſon canal ordinaire, par des chûtes d'arbres ou de rochers, va arroſer d'autres terres & ſe creuſe bien tôt un autre lit, d'où ſouvent il eſt difficile de la ramener à l'ancien : Il en eſt de même du commerce ; s'il trouve ſes paſſages fermez, il prend ſon cours de l'autre côté, il quitte ſon ancien lit, il s'en fait un autre. Les laines d'Eſpagne qui pendant la guerre ne ſauroient aller en Angle-

terre, couleront ailleurs, exciteront ailleurs l'induſtrie des hommes, & ne retourneront plus en Angleterre.

Mais quand ce que je prevois n'arriveroit pas ; quand ces laines demeureroient inutiles en Eſpagne, ſans ouvrir un nouveau commerce ; Quelle eſt l'aveugle confiance ? Quelle eſt l'innatention deſeſperée des Anglois ? lors que pour ſoûtenir les pretentions chimeriques de l'Empereur, ils vont brûler, ravager les côtes d'Eſpagne ; ruiner, offenſer mortellement les Eſpagnols ? Qui leur a dit, que ſi un jour Dieu renvoie la paix ſur la terre, ces peuples pleins d'un juſte reſſentiment, inflexibles & inébranlables dans leurs reſolutions, ne ſongeront pas à ſe vanger de ceux qui les ont ſi cruellement perſecutez ? Que de raiſons les y animeront !

Par où ont-ils merité que les Anglois entreptennent de leur donner des Maîtres ? Sont-ils jamais entrez dans les affaires interieures de l'Angleterre ? Se ſont-ils jettez dans les revolutions d'Angleterre ? Lors que

les Anglois ont dépoſé leurs Rois, lors qu'ils en ont choiſi d'autres, les Eſpagnols leur ont-ils demandé raiſon de ce qu'ils faiſoient ? S'y ſont-ils opoſez ? Pourquoi les Anglois ne ſouffrent-ils pas de même que les Eſpagnols diſpoſent de leur Monarchie ſuivant le Teſtament de leur dernier Roi ? Pourquoi tous les coups qu'on a voulu adreſſer au ſein méme de l'Eſpagne, ont-ils été portez par les Anglois ?

Qui a repondu aux Anglois, que toutes ces raiſons n'inſpireront pas aux Eſpagnols le deſir d'une juſte vengeance ? Qui les a aſſurez que les Eſpagnols las d'un commerce trop inégal avec eux, ne feront pas en Eſpagne les mêmes loix pour empêcher la ſortie de leurs laines, que les Anglois ont faites en Angleterre ? Qui leur a promis qu'ils ne demanderont pas ſur les laines une égalité entiere au moins, & une reciprocité parfaite ; en ſorte qu'il ſoit permis aux Eſpagnols d'enlever des laines d'Angleterre, comme il a toûjours été aux Anglois d'en enlever d'Eſ-

pagne ? Quelle aparence y auroit-il dans une paix generale de leur refuſer une demande ſi raiſonnable ? Et quelle plus cruelle vengeance pourroient-ils exercer contre les Anglois ? A quoi ſe reduiroit le commerce d'Angleterre, ſi les laines qui font toute la richeſſe, ſortoient de chez elle avant que d'être manufacturées, & alloient ſe repandre, par l'Eſpagne, dans tous les autres païs du monde, qui alors ne connoîtroient plus les manufactures d'Angleterre aujourd'hui ſi eſtimées ?

Qui peut empêcher les Eſpagnols de s'acorder à eux-mêmes cette terrible vengeance contre leurs ennemis ? Quand même l'Archiduc d'Autriche deviendroit Roi d'Eſpagne, il n'oſeroit, & il ne pourroit la refuſer à ſes peuples : Mais les Anglois, aujourd'hui les fidelles Alliez, les defenſeurs de la Maiſon d'Autriche, ſe croient-ils bien aſſurez de l'amitié de cette Maiſon invariable dans ſes maximes ? Les amitiez des Princes, que le beſoin & l'interêt forment, ſont courtes & paſſageres ; les haines ſont

éternelles. Les Princes, ſur tout ceux de la Maiſon d'Autriche, les reçoivent & les gardent comme l'heritage de leurs peres. Cette Maiſon redoutable n'a point pardonné à l'Angleterre les démêlez de Charles-Quint avec Henri VIII. qui ont été la cauſe de tant d'évenemens tragiques; elle ne lui a point pardonné la ſterilité même du mariage de Marie fille d'Henri VIII. avec Philippe II. fils de Charles-Quint; & d'avoir manqué d'unir par ce mariage l'Angleterre à tant d'autres Etats, ou envahis par la force, ou uſurpez par la fraude, ou acquis par des ſucceſſions & des alliances. L'Archiduc établi ſur le Trône d'Eſpagne par les Anglois mêmes, verroient avec plaiſir ſes peuples animez contre eux, & les porteroit à lui demander la vengeance qu'il ſeroit ravi de leur accorder.

J'avoüe que je ne puis comprendre ni que les Eſpagnols ne ſongent point à ruiner l'Angleterre un jour, par des moiens ſi faciles; ni que les Anglois ne penſent point à preſent

qu'ils peuvent être un jour ruinez ſi facilement par les Eſpagnols. Pourquoi donc ne previennent-ils pas, par une paix particuliere & prompte, des malheurs, dont une paix generale & tardive ne ſauroit les garantir ? Ne ſentent-ils point encore aſſez les extremitez où la guerre les reduit ?

Savez-vous que leur Parlement vient d'acorder une taxe de cinqante ſchelins ſur tous les fonds du Roiaume qui ſont dans le commerce ? Ces fonds ſont les actions, dont nous avons déja parlé tant de fois. Dans ces actions, conſiſte en partie le bien de tous les particuliers, & en partie le bien même de l'Etat : Elles ſont, comme on vous l'a expliqué, dans un mouvement, dans une circulation continuelle, elles changent ſans ceſſe de main, s'achetent & ſe revendent perpetuellement. La taxe de cinquante ſchelins, qui valent à peu près quarante francs monnoie de France, ſe paiera à chaque vente qui ſe fera, & ſe paiera par l'acheteur auſſi bien que par le vendeur ; chacun d'eux

autant de fois qu'il achetera, & autant de fois qu'il vendra la même action paiera cinquante ſchelins.

Ainſi une action dont le fonds, dont le capital eſt de treize cens liv. monnoie de France, changeant de main & ſe vendant peut-être plus de cent fois en une année, paiera ſon capital en une ſeule année peut-être plus de ſix fois à l'Etat. Quelle affreuſe taxe ! Quelle extremité de miſeres ! Malheureuſe ambition de l'Empereur qui eſt cauſe que la neceſſité invente des moiens ſi étranges & ſi inoüis pour ſoûtenir une guerre injuſte !

Un fleau cependant, plus terrible encore & plus mortel à ſon commerce, va tomber ſur l'Angleterre ; c'eſt la diſette d'hommes, c'eſt le manque de matelots : pour lever les quarante mille, dont les Anglois ont eu beſoin cette année ſur leur formidable flotte ; *un Imbargo* general, un arrêt a été fait dans tous les ports, & ſur tous les vaiſſeaux marchands ; on a retenu tous ceux qui étoient prêts à mettre à la voile ; on a viſité tous.

ceux qui rentroient ; on a dépouillé les uns & les autres de leurs matelots. Les *Preſtmaſtres*, c'eſt à dire, les Commiſſaires ont couru même dans les terres, pour ramener à force de coups & de violences quelques malheureux qui s'échapoient.

Vous n'avez pas de peine à imaginer quelle diminution dans le commerce d'Angleterre ; quelle perte a cauſé cet enlevement. Elle a été telle que le Parlement même a été obligé de pourvoir à la flote deſtinée pour le charbon, laquelle demeuroit faute de matelots. Si un commerce auſſi petit, qu'eſt celui du charbon, a ſouffert, combien plus ont ſouffert les grands commerces à qui il faut preſque des armées entieres de matelots ? Mais c'eſt aſſez traiter des affaires d'Angleterre, trouvez bon qu'un Suiſſe parle un peu de ce qui ſe paſſe en Suiſſe.

Que vous êtes un cruel homme ! ou un correſpondant peu apliqué, de ne m'avoir pas apris les derniers éclairciſſemens que M. de Trautmanſdorff a eus avec nos Louables Can-

rons ſur les diſcours offenſans qu'il a pretendu que le Maréchal de Villars avoit tenus contre les Suiſſes ! Vôtre ſeparation du monde dans vôtre ſolitude eſt trop outrée & trop affreuſe, ſi vous les avez ignorez : vôtre negligence n'eſt pas excuſable, ſi vous les avez ſçûs, & que vous n'aiez pas ſongé à m'en faire part. Je veux vous raconter tout ce démêlé, afin de vous punir de vôtre pareſſe, en vous faiſant lire ce que vous ſavez déja ; ou vous faire honte de vôtre ignorance, en vous aprenant ce que vous devriez ſavoir.

M. de Trautmanſdorff, qui n'oublie rien de ce qui peut, ou fortifier le parti de l'Empereur, ou affoiblir celui de ſes ennemis, voiant que les Députez des Loüables Cantons, qui avoient été voir M. de Villars, revenoient tres-ſatisfaits du traitement honorable qu'ils en avoient receu, & des réponſes qu'il leur avoit faites, s'aviſa de leur dire, qu'après qu'ils avoient été ſortis le Maréchal de Villars s'étoit répandu en railleries aigres & piquantes ſur leur ſujet, &

avoient tenu d'eux & de tout le Corps Helverique, des diſcours indignes & pleins de mépris. Cette accuſation étoit apuiée ſur le témoignage d'un Officier alors priſonnier dans l'Armée Françoiſe, & preſent à tout ce qui s'étoit dit, pendant & après l'audience donnée à nos Députez.

Les LL. Cantons contre l'eſperance de Mr. de Trautmanſdorff n'ont pas été fort ſenſibles à ce pretendu outrage, mépriſant peut-être des diſcours que les actions dementent, ou peut-être n'ajoutant pas foi aux raports des ennemis les uns contre les autres. Mais M. le Maréchal de Villars n'a pas voulu que ſon nom ſervît de reſſort à l'adroite politique de M. de Trautmanſdorff, pour brouiller la France avec les Suiſſes : Il a écrit aux Cantons & les a aſſurez que les diſcours, qu'on vouloit faire croire qu'il avoit tenus, étoient ſupoſez & inventez avec ſi peu de vrai-ſemblance, qu'il étoit impoſſible qu'une calomnie ſi groſſiere ne ſe détruisît d'elle-même.

M. de Trautmanſdorff a craint que cette lettre ne fît, en faveur de la France, une impreſſion trop forte ſur l'eſprit de nos Suiſſes : il a jugé à propos de l'empêcher, en écrivant lui-même, & en opoſant la lettre d'un Ambaſſadeur à la lettre d'un General. Il a crû qu'il ne devoit pas perdre une ocaſion de combatre avec la plume contre les François, puis qu'il ne lui étoit pas permis de le faire avec l'épée : car on voit qu'il a ramaſſé dans ſa lettre toutes les forces de ſon éloquence & de ſon eſprit, pour écraſer M. de Villars. Il y a ſemé des citations d'auteurs, & des traits d'érudition recherchée, dont je ne doute pas qu'il n'attende de grandes loüanges. Il eſt devenu nôtre juſticiable, puiſqu'il s'eſt donné au public. Examinons-le, je vous prie, & rendons-lui la juſtice qui lui eſt dûë.

C'eſt bien inutilement, ſelon lui, que M. de Villars aſſure 1. „ Que les „ expreſſions, dont on pretend qu'il s'eſt ſervi en témoignant ſon mépris pour les Suiſſes, „ ſont bien éloignées

„ nées de ſon eſprit & de ſes penſées.
„ 2. Qu'il ne faut que le connoître
„ un peu pour le croire incapable
„ de pareilles paroles injurieuſes.
„ 3. Que le contraire paroiſſoit clai-
„ rement par la conſideration qu'il
„ avoit témoignée à Mrs. les Dépu-
„ tez. 4. Que le ſouvenir de tant
„ d'actions heroiques, & des ſervices
„ utiles rendus par cette Nation à la
„ Couronne de France ne permettoit
„ pas autre choſe. 5. Sur tout puiſ-
„ qu'on en avoit auſſi à preſent à
„ eſperer du ſecours, pour humilier
„ l'orgueil mal fondé de ſes enne-
„ mis.

„ Il ſeroit ſuperflus & même ridi-
„ cule, dit Mr. de Trautmanſdorff,
„ d'examiner toutes ces raiſons, eu
„ égard que la belle mode de la Fran-
„ ce, de promettre beaucoup, de don-
„ ner de grandes aſſurances, de les
„ confirmer même par ſermens, &
„ de ne pas tenir en ſuite la moindre
„ choſe, n'eſt que trop connüe à
„ toute la terre. Et ſi, ajoûte-t-il,
„ on a pû dire autrefois des Grecs,
„ que l'on ne trouvoit ni foi ni loi

„ parmi eux, on peut le dire aujourd'hui avec plus de fondement des François.

Je ne ſuis point le défenſeur des François quoique j'aie reſolu de paſſer ma vie dans leur païs, & que leur langue, que je parle aſſez mal, m'ait fait entierement oublier la mienne: mais les Grecs qu'il traite ſi indignement trouveront des défenſeurs dans toutes les parties de l'Univers. On demandera à Mr. de Trautmanſdorff, de quels Grecs pretend-il parler? Eſt-ce des anciens, eſt-ce des modernes? Il a lû peut-étre dans le Taſſe: *La Fede greca, à chi non è paleſe.* Le Taſſe parle des Grecs ſous l'Empire des Comnenes: Mais je ne crois pas que ce ſoit à ces reſtes malheureux & degenerez, indignes même d'habiter la Patrie de tant de Heros, que M. de Trautmanſdorff ait voulu comparer les François. La décadence de leur Empire, la foibleſſe du Gouvernement, l'imbecillité, les vices des Souverains, l'ignorance, la pauvreté, la miſere des ſujets, ſources ordinaires de la cor-

ruption & de l'aviliſſement des Peuples, n'ont point encore étouffé parmi les François les vertus de leurs Ancêtres, comme elles en avoient éteint les ſemences chez les Grecs dont parle le Taſſe.

C'eſt aſſurément dans les anciens Auteurs latins que M. de Trautmanſdorff a puiſé cette idée ſiniſtre qu'il a conçûe des Grecs. Il s'eſt ſouvenu d'avoir lû, ou d'avoir entendu dire *Gracia mendax : Graca fides*. La Grece menteuſe, la foi grecque, c'eſt à dire ſelon lui, la fourberie, l'infidelité grecque. Mais ne ſait-il point que c'eſt de la belle Grece qu'on a dit, *Gracia mendax* ; de cette Grece, d'où nous ſont venus les exemples de vertu, les preceptes de morale, les leçons de Philoſophie, les loix ſages, la connoiſſance des Arts & des Sciences. On l'a apellée menteuſe, parce qu'elle a été la mere & l'inventrice des fables, & non pas parce qu'on ne trouvoit ni foi ni loi parmi ceux qui l'habitoient. Ne ſait-il point que beaucoup de Savans & entr'autres Turnebe dans ſon Commentaire ſur

Plaute, pretendent que *Græca fides*, qui a peut-être trompé M. de Trautmansdorff, se disoit serieusement, & se prenoit en bonne part autrefois; il signifioit, bonne foi, probité, exactitude dans le commerce.

Mais convenons avec lui que les Anciens ont toûjours emploié & pris en mauvaise part *Græca fides*. Croions avec lui sur le témoignage des anciens auteurs, que les Grecs n'avoient ni foi ni loi. Il faut qu'il convienne en même tems avec nous d'établir sur le raport des mêmes auteurs l'opinion qu'on doit avoir de toutes les autres nations. Priez le après cela de se donner la peine de relire les plus celebres Historiens Romains, & demandez-lui s'il trouveroit bon qu'on parlât des Allemans comme ces auteurs en parlent? Aimeroit-il fort à voir dans quelque lettre publique de l'Ambassadeur de France, le genie infidelle, la perfidie, la cruauté, la trahison de ces barbares, termes ordinaires & familiers aux Romains, lorsqu'il s'agit des Allemans?

Faites-le deſcendre juſqu'aux Auteurs du bas Empire ; faites-lui lire les Ouvrages d'Agathias. Quel éloge magnifique des François ! Quelle peinture affreuſe des Allemans il trouvera dans cet auteur ! „ Les François, „ qui ravagerent l'Italie, n'aproche„ rent des Egliſes qu'avec reſpect : „ mais les Allemans les violerent avec „ une inſolence ſacrilege ; ils enleve„ rent les vaſes conſacrez aux ſaints „ miſteres, pour les emploier à des „ uſages profanes. Les François, dit „ le même auteur, ſont des peuples „ tres polis, & parmi les grandes „ qualitez, qui les rendent recom„ mandables, le ſoin qu'ils ont de „ conſerver entr'eux la paix & la juſ„ tice, eſt digne d'admiration &c. „ Ils ont affermi leur puiſſance ſur „ l'obſervation conſtante & inviola„ ble des mêmes loix, & par ce „ moien, ils ont maintenu la gloire „ de leur Empire, auquel les enfans „ ſuccedent à leur pere par le droit de „ naiſſance.

Sont-ce là ces hommes parmi leſquels on ne trouve ni foi ni loi ?

Comparons les tems : reflechiſſons avec attentions ; jugeons ſans prevention : trouverons nous les François ſi changez ? Ceux d'aujourd'hui ſont-ils donc ſi differens de ceux qui vivoient du tems de Juſtinien ? Sont-ils devenus impolis, barbares ? Ne reſpectent-ils plus les Temples & les Autels ? N'obſervent-ils plus les loix de la bonne guerre ? Les autres peuples les obſervent-ils mieux qu'ils ne le faiſoient dans ces ſiecles reculez ? Rome en a pû juger lorſqu'elle fût priſe par les Armées de Charles-quint.

Que diroit M. de Trautmanſdorff, ſi un François lui mettoit ces paſſages devant les yeux ? Je vous l'ai déja dit, je ne ſuis point le Chevalier de la France, je n'irai point en champ clos rompre des lances pour elle, je ne ſuis point non plus l'ennemi des Allemans, j'ai vêcu parmi eux, je les eſtime, je les aime : c'eſt un peuple entier de Guerriers & de Heros ; je voudrois qu'une Nation ſi courageuſe & d'ailleurs ſage & éclairée s'attachât à connoître ſes veritables inte-

rêts, & ne ſe laiſſât pas conduire par des inſpirations ſi contraires à ſa liberté.

Mais après tout, je ne puis ſouffrir que dans des écrits publics on outrage des Nations entieres. Les peuples ne ſe doivent-ils pas de l'eſtime les uns aux autres? ils s'entrouvent ſi dignes, lors qu'ils ont les armes à la main, & qu'ils ſe combattent; pourquoi ſe mépriſent-ils, lorſqu'ils parlent, ou qu'ils écrivent?

M. de Trautmanſdorff pouſſe encor loin ſes ſavantes recherches. Il cite les François mêmes, contre les François. „ Leur Archevêque de Marſeille, „ dit il, a avoué il y a plus d'un ſiecle „ que lors que les François juroient „ fauſſement, ils croioient que leur „ maniere de parler naturelle y con„ ſiſtoit: Philippe de Comines dans „ ſes livres renommez, a dit que lorſ„ que Louis XI. l'envoia à la Repu„ blique de Veniſe pour la détourner „ de l'Alliance de la Maiſon d'Autri„ che, cette Republique lui répondit, „ qu'on ne pouvoit pas ſe fier à la „ France: enfin un Ambaſſadeur de

France en Suiſſe a dit, *Legatum nempe gallicum mentiendi & decipiendi gratiâ eſſe miſſum.*

Quel prodige de memoire ! Quel amas de ſavantes lectures ! Quelle profonde doctrine ! Mais qui eſt cet Archevêque de Marſeille dont je ne ſai ni le nom ni les livres ? M. de Trautmanſdorff voudroit-il bien nous aprendre depuis quand Marſeille eſt un ſiege d'Archevêque : je ne ſai qu'imaginer ſur cette citation, ſi ce n'eſt que quelque Evêque de Marſeille aura parlé de la malheureuſe coûtume, qui étoit il y a cent ans en France, d'acompagner les diſcours les plus indifferens, de juremens ſerieux, & quelquefois trop horribles ; & il aura dit peut-être, que les François ne faiſoient pas d'attention ſur ces ſortes de juremens qu'ils ne regardoient que comme une façon de parler ordinaire & non pas comme de veritables ſermens.

„ Mais Philippe de Comines a dit „ dans ſes livres renommez, que lorſ- „ que Louis XI. l'envoia à la Repu- „ blique de Veniſe pour la détourner „ de-

„ de la ſereniſſime Maiſon Archidu-
„ cale par toute ſorte de promeſſes
„ conſiderables, elle lui avoit répon-
„ du qu'on ne pouvoit pas ſe fier à la
„ France. Ne ſerez-vous point éton-
né comme moi, & ne verrez-vous
pas pourtant avec quelque plaiſir,
que les plus grands hommes ſont ſu-
jets à tomber dans l'erreur auſſi-bien
que nous, lorſque je vous aprendrai que M. de Trautmanſdorff s'eſt trompé dans cette citation. Ce n'eſt point Louis XI. qui envoia Philippe de Comines à Veniſe, c'eſt Charles VIII. & Philippe de Comines ne dit point ce que M. de Trautmanſdorff raporte: Il dit ſeulement que les Venitiens, lorſqu'il ſe plaignit à eux de la ligue, qu'ils avoient faite, lui repondirent: „ qu'il n'y avoit rien
„ contre le Roi; mais pour ſe garder
„ de lui; & qu'ils ne vouloient point
„ qu'il abuſât ainſi le monde de paro-
„ les, de dire qu'il ne vouloit que le
„ Roiaume de Naples, & puis aller
„ contre le Turc, & qu'il montroit
„ tout le contraire & vouloit détruire
„ le Duc de Milan & Florence.

Mais ne diſputons point ſur ſi peu de choſe avec un Ambaſſadeur de l'Empereur. Acordons-lui que Philippe de Comines ait dit que la Republique de Veniſe lui avoit répondu qu'on ne pouvoit pas ſe fier à la France ; donc les François n'ont ni foi ni loi ; il ne faut pas que les Suiſſes ajoûtent foi à ce que leur a écrit le Maréchal de Villars. L'excellente conſequence ! Cette même Republique n'a-t-elle jamais répondu à d'autres Ambaſſadeurs de quelques autres nations, qu'elle ne pouvoit pas ſe fier à eux ? Donc ces autres nations n'ont ni foi ni loi. Où trouvera-t-on de la foi dans toute l'Europe, ſi les défiances particulieres atachées aux perſones qui les avoient, à celles qui les cauſoient, au tems, aux circonſtances, aux interêts differens deshonorent à perpetuité les Nations ?

Si je l'oſois, je demanderois encore quelque éclairciſſement à Monſieur de Trautmanſdorff ſur le paſſage cité de feu M. de Gravel. Je ne ſaurois croire qu'il ait dit affirmativement, „ Qu'un Ambaſſadeur François étoit

„ envoié pour mentir & pour tromper.
„ Je croirois plûtôt qu'il l'auroit dit de toutes ſortes d'Ambaſſadeurs en general; encore ne le croirai je point, que lorſque M. de Trautmanſdorff nous aura apris de quel Livre, de quel Ouvrage de M. de Gravel, il a tiré ce fragment de latin, qu'on ne trouve point ici dans les œuvres imprimées de cet ancien Ambaſſadeur.

Venons à la derniere preuve du mépris des François pour tout le corps Helvetique. „ Ce ſont, dit Monſieur de Trautmanſdorff, leurs „ comedies, dont ils n'en jouent „ point, ſans repreſenter un Suiſſe „ pour faire rire les auditeurs; & ou- „ tre cela, ils ne font point de diffi- „ culté de faire imprimer de pareils „ affronts avec Privilege du Roi: les „ œuvres de Moliere & de pluſieurs „ autres en ſont remplies.

Vous voiez que Monſieur de Trautmanſdorff ſe pique de bien connoître le theatre françois: malheureuſement il a mal lû, ou mal entendu Moliere, & *un Allemand ſincere*, pour me ſervir de ſes termes, devroit s'aſſurer de

la verité des faits, avant que de les donner comme certains. Car ſi je voulois en prendre la peine, je ferois voir aiſément que Moliere n'a introduit des perſonnages Suiſſes ſur ſa Scene que d'une maniere honorable à nôtre Nation: Mais je tiens cet examen même indigne de tout Suiſſe raiſonnable.

Depuis quand ces amuſemens frivoles, ces jeux de la Comedie, regardez dans tous les ſiecles comme innocens, ſont-ils devenus des outrages aux Nations, des ſujets de rupture & des interêts de politique? Jamais un pretexte ſi ſpecieux n'a armé la France contre l'Italie. Cependant le theatre italien eſt plein de *Raguetti* qui ſont des perſonnages françois introduits pour divertir par la plaiſante maniere dont ils défigurent & eſtropient l'italien, qu'on leur fait parler: Je ne doute pas que que le theatre allemand n'ait auſſi ſes *Raguetti* qui ſont ou François ou Polonois, ou de quelque autre nation. Mais je n'ai pas étudié ce theatre, comme l'Ambaſſadeur Allemand a étudié celui de France.

Serieuſement je ſuis indigné pour mes compatriotes que cet Ambaſſadeur mépriſe trop, lorſqu'après cette vaine citation des Comedies de Moliere ; il leur dit : „ Je remets à vôtre „ jugement à decider, ſi les Louables „ Cantons ont ſujet de donner da„ vantage des ſecours à ceux qui ſe „ moquent d'eux. Se moque-t-il de nous lui-même, de nous croire aſſez groſſiers, pour être offenſez de ſemblables badineries ? Eſt-ce l'Ambaſſadeur d'un Monarque ſi puiſſant, ou un perſonnage de Comedie qui parle ainſi, pour nous rendre ridicules ?

Ce n'eſt pas qu'il faut nous ſouvenir que parmi les plaintes de l'Empereur contre la France, parmi les cauſes qu'il donne à la plus terrible guerre qui ait jamais enflammé l'Europe, nous avons vû dans les Manifeſtes de l'Empire des affuts de canon qu'on avoit ôtez de Philiſbourg, lorſqu'on l'a reſtitué ; nous avons vû que le Roi de France avoit voulu jetter la Nation Allemande dans le mépris : mépris dont peut-être on n'a point d'autres preuves que

des perſonnages Allemans mis ſur la Scene dans quelques mauvaiſes Comedies qui auront diverti le parterre: digne ſujet d'inonder la terre de ſang chrêtien !

Tandis que M. de Trautmanſdorff ne ſonge qu'à ſe faire admirer en Suiſſe par de doctes écritures ; les autres Miniſtres de la Cour de Vienne dans les autres païs s'ocupent de ſoins plus importans. On dit qu'ils travaillent à exciter une tempête du côté du Nord. Ils tâchent de former une Alliance contre le Roi de Suede, entre le Roi de Dannemarck, l'Electeur de Brandebourg, le Roi de Pologne, & le Kzar de Moſcovie. Ainſi l'Empereur ne veut pas qu'il y ait un ſeul coin de la terre, où les dangereux effets de ſa politique & le feu qu'il a allumé dans l'Europe, ne ſe faſſent ſentir.

Mais ce jeune Roi, l'amour & l'admiration de ceux mêmes, à qui il fait la guerre, vôtre Heros & le mien ; qui à l'âge de vingt-deux ans remplit toute la terre de ſon nom, ne s'épouventera pas de cette multitude d'ennemis ; il verra tranquillement ſe former un orage, qu'il diſſipera comme

ſe vent diſſipe les nuées : il ſait que ce n'eſt pas le nombre, ni l'impetuoſité ; c'eſt la force & le courage, c'eſt le genie & la prudence qui gagnent les batailles. Et aprés tout s'il a beſoin de ſecours étrangers ; toutes les parties du monde ſont pleines d'hommes courageux que ſa vertu a charmez, & qui mettront leur gloire à combatre ſous lui pour la ſienne.

On dit encore que ces mêmes Miniſtres de Vienne redoublent en Angleterre leurs preſſans efforts, ils y demandent de prodigieux ſecours d'argent ; ils ſollicitent l'armement de cette flote legere, mais puiſſante, qu'on aſſure qui ſe prepare contre les Indes Eſpagnoles. Ceux qui pretendent être mieux inſtruits des miſteres de l'Etat, diſent que les inſtances de l'Empereur obtiendront que cette flote ſoit envoiée en Italie. Le bruit en eſt déja répandu dans Londres, & il y eſt reçu avecaplaudiſſement. Vos freres *en Chriſt* les Proteſtans s'en rejoüiſſect déja ; déja ils diſent publiquement qu'ils deſcendront à l'embouchure du Tibre, & qu'ils iront le fer & le feu à la main detruire le ſiege

de l'Idolatrie. Vous ſavez qu'entre vous, c'eſt ainſi que vous apellez Rome & le Trône du Pape.

Je ne doute pas de leurs intentions ; je crois que celles de l'Empereur ſont bien differentes ; mais s'il conduit en Italie une armée d'heretiques, comment empêchera-t-il que cette armée ne ſe laiſſe entraîner par un faux zele de religion, & n'écoute plûtôt la voix de ſa haine contre l'Egliſe Romaine, que celle de ſes Commandans ? Où eſt cet amour pour la foi Catholique ? Où ſont ces delicateſſes de conſience, dont s'eſt tant de fois paré l'Empereur ? Mais quoi ? Si pour ſatisfaire ſon aveugle ambition, il oublie qu'il eſt Enfant de l'Egliſe ; s'il oſe mettre le fer dans le ſein de ſa Mere, tous les Etats, tous les Souverains d'Italie qui ſont comme les Gardes du Sanctuaire, ne s'éleveront-ils pas ? ne s'armeront ils pas contre un Prince qui foule aux pieds tous les devoirs de juſtice & de religion ? Je m'emporterois trop loin, ſi je m'abandonnois à mes penſées ſur ce ſujet. Il vaut mieux finir ma lettre. Je ſuis &c.

HUITIEME LETTRE.

A Paris ce
Ianvier 1703.

MONSIEUR,

Les gens dont vous me parlez dans vôtre derniere Lettre, tout revêtus qu'ils ſont du caractere de perſonnages publics, n'ont pas une connoiſſance bien juſte des mœurs, des loix, des coûtumes, & des interêts de l'Angleterre, s'ils penſent ce que vous m'écrivez.

Les conteſtations qui agitent à preſent les deux Chambres du Parlement, les querelles renouvellées qui échauffent les eſprits, n'ont nulle liaiſon avec les affaires generales de l'Europe. Les Anglois ne diſputent point entr'eux ſur ce qui regarde

l'entretien de la guerre commune, ils ſont d'acord ſur cela; ils s'empreſſent, ils courent au devant des volontez de leur Reine, pour ſoûtenir l'honneur de la Nation, en fourniſſant davantage aux dépenſes d'une guerre, où ils ont moins d'interêt que tous les autres Alliez: Mais la Chambre des Communes en accelerant les affaires generales, tâche de conſerver ſes droits & ſes privileges particuliers, & d'empêcher que la liberté de la Patrie ne ſoit étouffée: je vais, puiſque vous le ſouhaitez, vous aprendre tout ce que je ſai, ſur ce fameux démêlé, ſur lequel je voi que vous êtes aſſez mal inſtruit.

Les Pairs du Roiaume, les Seigneurs qui compoſent la Chambre Haute du Parlement, ne ſont pas les plus ardens zelateurs de la cauſe publique: ſoit que l'air de la Cour, où rarement ſe nourriſſent des courages vraiment libres, amoliſſe en eux cette ferocité Republicaine que conſervent ceux qui reſpirent un air moins corrompu, ſoit que l'aveugle manie de dominer ſur les autres, les rende eux-

mêmes eſclaves, leur faſſe prendre des chaînes pour en donner à leur tour, & vendre leur liberté pour oprimer celles de leurs inferieurs ; la Cour les trouve toûjurs mieux diſpoſez, plus maniables, & plus faciles à plier : Mais les membres de la Chambre Baſſe, qui changent, qui s'éliſent par le peuple, qui ne ſont pas éternels & toûjours les mêmes comme les Seigneurs, ſont plus intraitables, plus inacceſſibles aux attaques & aux artifices de la Cour : Elle les voit toûjours prêts à refuſer les demandes qui peuvent donner atteinte aux anciens Privileges de la Nation : Ils ſont proprement les Tribuns du peuple, les Cenſeurs publics, les Dépoſitaires, les Interpretes des Loix, les Deffenſeurs de la liberté, les Tuteurs de la Patrie. De cette conſtitution differente des eſprits dans les deux Chambres, de ces principes opoſez, qui leur ſervent de regle, naiſſent entre elles les debats & les contrarietez, & par ces contrarietez mêmes l'eſprit de liberté qui peut-être s'éteindroit dans le repos, ſe conſerve dans le mouve-

ment, & s'entretient de ſa propre activité.

La conteſtation d'aujourd'hui a une ſource plus ancienne, & n'eſt proprement qu'une ſuite de celle qui s'émût dans le Parlement tenu en 1701. ſous Guillaume III. En ce tems-là la Chambre des Communes effraiée des debtes prodigieuſes, dont l'Etat étoit encore chargé, pour achever d'aquiter la dépenſe de la derniere guerre; & comparant les debtes énormes avec les ſommes immenſes, qui avoient été levées ſur le peuple, connut trop clairement que les deniers publics avoient été détournez. Elle ſupoſa que le Roi ſeroit irrité comme elle de cette malverſation: elle en rechercha les auteurs & les complices, ceux qui en avoient profité, ceux qui au milieu des miſeres publiques, s'étoient enrichis par des dons conſiderables, que le Roi leur avoit faits de la ſubſtance & du ſang du peuple. Elle pretendit que c'étoit à leurs dépens que l'Etat devoit s'aquiter, puiſque c'étoit aux dépens de l'Etat qu'ils avoient amaſſé de ſi grands biens.

Milords Portland, Somers, Orford & Halifax, tous Conſeillers du Conſeil Privé du Roi furent acuſez de divers crimes de malverſation. Auſſitôt que l'acuſation fut faite, la Chambre pretendit que ces quatre Seigneurs devoient être éloignez des Conſeils du Roi, de ſa Cour, & du Parlement, privez ou ſuſpendus de toutes leurs dignitez, & enfin conformément aux anciennes loix, obligez de ſe rendre priſonniers à la Tour ou de donner caution.

Les autres Seigneurs de la Chambre-Haute, ou deja devenus riches par les mêmes voies que les acuſez, ou eſperant de le devenir, trouverent cette ſeverité ancienne, que la Chambre Baſſe vouloit rétablir, d'un trop dangereux exemple, & trop contraires aux vûës de leur ambition; ils s'y opoſerent; ils embraſſerent la deffenſe des acuſez.

Ils donnerent des Requêtes au Roi, contre celles que donna la Chambre des Communes, ils refuſerent le Comité, qu'elle leur demanda, pour convenir des Preliminaires &

de la forme du procez, ils en precipiterent la procedure contre toute ſorte de regles & d'uſages, ils ne voulurent pas donner le tems de fournir les chefs d'acuſation & les preuves. La ſeule conference, qu'ils ne purent pas s'empêcher d'acorder, ſe paſſa en plaintes & en aigreurs contre les Deputez de la Chambre Baſſe, Milord Averſcham s'emporta contr'eux à des paroles injurieuſes, & offenſa mortellement toute la Chambre en leurs perſonnes; la conference fût rompuë tumultuairement, & ſans parler d'affaires.

Guillaume III. inſtigateur ſecret de tous les mouvemens des Seigneurs, joüoit le perſonnage de pere commun : C'étoient ſes creatures, c'étoit lui-même, pour mieux dire, que l'on ataquoit; il feignît d'être neutre entre les deux Partis; il remercia publiquement la Chambre Baſſe de ſon zele pour la Patrie; mais il ne lui acorda rien de ce qu'elle demandoit, & il n'arrêta point la procedure violente & irreguliere de la Chambre Haute : la Chambre Baſſe

n'obtint aucune ſatisfaction de l'injure que Milord Averſcham lui avoit faite ; le jour du jugement fut aſſigné prematurément , malgré les opoſitions qu'elle faiſoit, les acuſateurs ne furent point entendus, les coupables furent abſous, & la liberté angloiſe reçut en cette ocaſion l'ateinte la plus terrible, qu'elle ait jamais reçûë ſous les Rois mêmes que les Anglois ont punis ou détrônez ſous pretexte qu'ils avoient voulu attenter à cette liberté precieuſe.

Dans le Parlement preſent la Chambre des Communes , preſque toute compoſée de membres illuſtres par leur amour pour la Patrie ; & animée par l'exemple d'une Reine , qui ne ſonge qu'à relever la gloire , la religion , les privileges de la Nation Angloiſe , oubliez , ou détruits ſous le Regne precedent ; la Chambre des Communes , dis-je , veut reparer les pertes , que la liberté a faites dans le Parlement de 1701. La Chambre des Seigneurs pleine des mêmes ennemis des Communes , conduite par les mêmes eſperances , & la même am-

bition, s'opoſe de nouveau aux bonnes intentions de l'autre Chambre. Tout cela n'a nul raport avec les mouvemens generaux de l'Europe; tout cela n'avance, ni ne retarde la paix, ou la guerre. Il ne s'agit que du ſalut particulier de l'Angleterre, il ne s'agit que d'obtenir que les Communes, en retabliſſant leurs privileges, puiſſent maintenir cette égalité de pouvoir entre les deux Chambres, qui ſeules juſques à preſent a donné un contre poids à l'autorité roiale; laquelle l'emporteroit bien-tôt, ſur celle de tout le Parlement, ſi l'une des deux Chambres étoit écraſée par l'autre.

La Chambre Baſſe a acuſé l'Evêque de Worceſter & ſon fils; les Seigneurs ſe ſont auſſi-tôt élevez, auſſi-tôt ils les ont protegez, & couverts de leur bouclier ordinaire, en renouvellant leur injuſte pretention, que nul Seigneur acuſé par la Chambre Baſſe, ne ſeroit cenſé flétri, noté, ou pour me ſervir d'un terme de procedure, *in reatu*, juſques à ce qu'il eût été convaincu; bien aſſurez que

par

par leurs intrigues, & par le ſecours mutuel, qu'ils ont reſolu de ſe donner les uns aux autres, ils empêcheront toujours la conviction ; ainſi il vaudroit autant qu'ils pretendiſſent que nul Seigneur, quelque crime qu'il eût commis contre l'Etat même, ne pourroit jamais être acuſé.

Ce n'eſt pas là la ſeule plaie que les Seigneurs ont voulu faire à la liberté commune; la Chambre Baſſe jugeant tres ſagement, que tous ces Anglois qui ne ſont point de la Religion Anglicane, de la Religion de l'Etat, n'aiment point veritablement l'Etat, plus atachez à ceux, avec qui la Religion les lie, qu'à ceux avec qui ils ſont nez, a toûjours conſervé en vigueur l'obſervation d'une ancienne loi, que nul homme ne ſera admis aux charges publiques, ſans prêter le ſerment de conformité. Les Seigneurs n'ont oſé la troubler ni l'interrompre, mais ils rejettent une precaution tres-ſage, que la Chambre Baſſe a propoſée. C'eſt de ne point recevoir la conformité ocaſionnelle, cette conformité à laquelle le beſoin ſeul,

l'interêt, l'ocasion determinent. Par là on empêcheroit une honteuse profanation que les hommes pervers font trop souvent des choses les plus sacrées, toûjours prêts à professer la Religion qui regnera & à les renoncer toutes dans le cœur ; ces hommes abominables se trouveroient exclus & du Parlement, & des emplois. Les Seigneurs n'ont pas voulu perdre ces malheureux esclaves de la fortune qui n'ont point d'autre Dieu que leur interêt ; & à qui il est aisé de faire trahir leur Patrie, après qu'ils ont trahi leur consience, le Bil judicieux de la Chambre Basse n'a point été admis dans la Chambre Haute.

Ainsi les Seigneurs ne cessent point de traverser toutes les mesures que les Communes prennent pour maintenir la Religion & l'Etat. Elles viennent d'acuser Milord Renelangh de malversation commise dans le manîment des deniers publics. Les Seigneurs inutilement à la verité se sont presentez pour le defendre & n'ont pas voulu perdre une seule ocasion de faire éclater leurs mauvaises dispositions.

Je ſuis né dans une Republique ; je penſe & je parle en bon Republiquain ; je ne puis comprendre leur mauvaiſe politique. Comment ne ſongent-ils point, que par cette vaine ſuperiorité, qu'ils veulent ſe donner, ils detruiront leur liberté propre. Ce n'eſt pas ainſi que l'ãncienne Rome conſervoit la ſienne, ni que les Senateurs ſoûtenoient leur dignité.

Le Vainqueur de l'Affrique, le deſtructeur de Carthage fût acuſé de peculat & de trahiſon par les deux freres Petiliens Tribuns du Peuple ; il comparut comme un criminel devant le Peuple ; & ſi par un trait hardi au deſſus de la plus ſublime eloquence, il renouvella dans les eſprits l'admiration de ſes Victoires, qui chaſſa l'image de ſes crimes pretendus ; ce ne fut du moins que par la voix du Peuple, que le ſouvenir de tant de gloire, le renvoia abſous, & le conduiſit comme en triomphe dans les Temples.

Qu'y a-t-il après tout de plus juſte que ce que la Chãmbre Baſſe deman-

de ? Elle voit le peuple acablé de miseres, reduit par les taxes à la pauvreté extrême, elle cherche les moiens de le soulager, & de soûtenir la guerre. Elle veut que ceux qui ont pillé le Peuple & l'Etat, rendent ce qu'ils ont injustement pris, elle veut que les dons immenses que le Roi Guillaume a faits souvent à des étrangers, étranger lui-même & peu touché des malheurs d'un Pais, qu'il n'a jamais regardé que comme une terre de conquête, soient revoquez & annullez, & que le revenu de ses dons soit emploié aux neceſſitez presentes, auxquelles le Peuple ne sauroit plus fournir.

Quel secours, quelle ressource ne trouveroit point l'Angleterre dans cette restitution ? Quel soulagement pour ses Provinces épuisées ? Qu'un Païs est heureux, où il se trouve des hommes assez éclairez pour imaginer des expediens si utiles, & assez courageux pour les proposer ? Je regarde de tels hommes avec admiration, je ne crains point de les comparer aux plus grands personnages, que

lés anciennes Republiques ont élevez.

Je m'imagine vous entendre, qui me demandez pourquoi ces hommes si éclairez, & si courageux n'imaginent point, & ne propoſent point un expedient pour ſoulager l'Angleterre, plus prompt, plus facile, & encore plus ſalutaire, qui ſeroit la paix? Que voulez vous que je vous diſe? Je vous repondrai par une autre interrogation.

Pourquoi les Hollandois plus apliquez à leurs interêts, plus froids, plus refléchiſſans, que les Anglois, ne s'aperçoivent-ils point encore, qu'ils ne ſauroient ſoûtenir la guerre, ſans s'expoſer à une ruine preſque inevitable? Pourquoi, lorſque ſur les demandes, qu'ils font à la Reine d'Angleterre d'un ſecours conſiderable d'hommes & d'argent, elle ne les ſatisfait, que par la communication qu'elle leur donne, de negotiations projettées, ou entreptiſes, avec le Roi de Suede, l'Electeur de Baviere, & le Roi de Portugal? lorſqu'au lieu de finances & de troupes, on ne leur

montre que des eſperances chimeriques, on ne leur fournit que des promeſſes incertaines ; enfin l'orſqu'en leur acordant ce ſecours d'hommes tant demandé, on ne le fait qu'à des conditions qu'on ſait bien qui aboliront entierement le commerce de Hollande, & feront refleurir celui d'Angleterre ? Pourquoi, dis-je, dans ces détours ne reconnoiſſent-ils pas, non la mauvaiſe volonté, mais l'épuiſement effectif de leurs Alliez ? Pourquoi n'aprehendent-ils pas pour eux mêmes un pareil épuiſement qui déja commence à ſe faire ſentir chez eux ? Les vûës des hommes ſont bornées : les plus clairs-voians ont un point marqué au delà duquel ils n'étendent point leur penetration. Il faut bien que nous nous contentions l'un & l'autre de cette reponſe. Je ne voi pas que nous puiſſions nous en donner une meilleure.

Si pourtant il étoit permis à des hommes profanes comme nous, de quitter les tenebres de la politique humaine, & d'emploier les lumieres du Chriſtianiſme ; nous trouverions

aiſément la ſeule vraie & bonne raiſon, de l'aveuglement des uns, & des autres. Le Dieu des Armées & des vengeances, n'eſt pas encore las de punir les hommes : la terre eſt abreuvée de leur ſang infortuné ; mais leurs crimes ne ſont pas lavez : il endurcit le cœur des Peuples, afin qu'ils ſoient les Miniſtres de ſa colere. Certainement plus je penſe & plus je medite, plus je voi que quelque choſe de ſurnaturel enflamme, & nourrit cette malheureuſe guerre, car autrement, comment peut-on comprendre aujourd'hui, que tout ce qu'il y a ſur la terre de Chrêtiens, de quelque ſecte & de quelque opinion qu'ils ſoient, n'abandonnent pas, & ne fuient pas l'alliance de l'Empereur.

Cette reflexion ſage & chrêtienne n'eſt pas de moi, elle eſt d'un Cavalier Portugais mon ancien & intime ami. Je l'ai connu en Italie, où nous avons voiagé & demeuré long-tems enſemble. Beaucoup de douceur dans ſon eſprit & dans ſon humeur, aſſez de conformité dans nos mœurs, & dans nos inclinations, nous lierent

étroitement: il retourna en Portugal, & je revins en France au commencement de la derniere guerre. Nous nous ſommes écrit pendant long-tems tres-regulierement; mais depuis quelques années, je n'avois plus entendu parler de lui, & je l'avois pleuré comme mort. Je viens de recevoir une de ſes Lettres. Comme il ne ſait pas mieux le françois que moi le portugais, nous nous écrivons en italien, que nous ſavons mieux l'un & l'autre. Je vous envoie ſa Lettre que j'ai traduite en françois. Il eſt libre dans ſes jugemens, & exempt de ces preventions generales de païs & de naiſſance, dont ſi peu d'hommes s'affranchiſſent : tout Portugais qu'il eſt, il eſtime, il louë les Eſpagnols, exemple peu commun dans ſa Nation, & j'aime ce noble deſintereſſement. Si ſa maniere de penſer & de s'expliquer vous plaît comme à moi, je vous ferai part de tout ce qui me viendra de lui.

Je ſuis &c.

A Lisbonne le Ianvier 1703.

MONSIEUR,

J'ai entretenu avec vous un commerce de Lettres ſi regulier pendant toute la guerre paſſée ; & j'ai obſervé un ſiléce ſi profond depuis que la paix a été faite, que ſi je vous ſuis encore connu, je ne doute pas qu'en recevant ma Lettre vous ne la regardiez comme une Comete, qui annonce aux hommes une longue guerre.

Vous me trouverez bien different du grand Orateur Romain : le bruit des armes faiſoit taire ſon éloquence, & il reveille mon malheureux babil. Je ne veux pas pourtant, que vous me preniez pour un oiſeau de mauvais augure ou pour un eſprit de tenebres ennemi de la paix. Il faut que je me juſtifie, en vous aprenant les raiſons de mon ſilence.

Le traité de paix conclu à Riſvik étoit à peine ſigné, quand je fus obligé de partir pour les Indes avec

tant de precipitation que je n'eus pas le tems de vous écrire. J'y ai été retenu par des affaires ſi ſerieuſes, ſi difficiles en même tems & ſi importantes pour moi, qu'elles ne m'ont pas donné le loiſir de ſonger à autre choſe qu'à les finir.

Enfin j'arrive & je revoi ma chere Patrie, & mes premiers ſoins rendus à mes Dieux Penates, je m'aquitte de ceux, que je dois à l'amitié, en vous écrivant, & en vous priant de renoüer avec moi l'ancien commerce.

Que la face de l'Europe m'a paru affreuſe! Que la colere de Dieu ſur nous m'a ſemblé declarée & terrible! Sont-ce des Chrêtiens, ſont-ce des Barbares qui ſe font la guerre? j'ai trouvé tous nos Peuples effraiez des ſacrileges commis en Eſpagne par les armées de l'Empereur: Armées, qui arborent le nom d'Autriche ſur les étandarts de l'hereſie: Spectacle étonnant & ſcandaleux pour nos Eſpagnes. Il faut bien que Dieu, pour nous punir, nous ait aveuglez, puiſque tous tant que nous ſommes, qui

portons le nom de Chrêtiens, nous ne nous élevons pas contre l'auteur de tant de profanation.

Je vais vous aprendre un plus horrible miſtere d'iniquité que le malheureux ſuccez de l'entrepriſe de Cadix a devoilé aux yeux de toute l'Eſpagne; & quand vous le ſaurez, vous conviendrez avec moi que le courroux du Ciel ſe manifeſte viſiblement.

Pendant que les Anglois & les Hollandois étoient devant Cadix, il parut dans la Baie une Sethie, avec Pavillon de Gennes portant des Mahometans du Roiaume de Maroc; ils furent témoins de l'attaque de Matagorda, & après qu'ils eurent vû la vigoureuſe reſiſtance que firent ceux qui la defendoient, ils ſe retirerent.

Un Envoié du Roi de Maroc eſt depuis venu à Cadix, où il a amené quarante deux Eſclaves Chrêtiens; preſent dont ce Roi barbare acompagne les complimens qu'il a chargé ſon Envoié de faire au Roi d'Eſpagne. On a ſû par ce même Envoié que l'Empereur, par le moien des Anglois & des Hollandois, avoit

En conſequence de ce traité, les Anglois & les Hollandois preſque auſſi-tôt qu'ils eurent parut devant Cadix, perſuadez que rien ne leur pourroit reſiſter, & ſe flattant que les Maures les croiroient ſur leur parole, leur envoierent dire, qu'ils étoient maîtres de Cadix & des autres places, & ils les prierent de ſatisfaire aux conditions de leur engagement reciproque.

Les Infidelles dépêcherent cette Sethie à Pavillon Genois, dont je viens de vous parler; elle arriva dans une malheureuſe conjoncture, qui fit trop connoître aux Maures, qu'on les trompoit; ils s'en retournerent irritez, & ſans parler aux Generaux de l'armée des Alliez; ils voulurent écorcher vif le Conſul Anglois, ils le dépoüillerent, ils le chaſſerent honteuſement; & ils ont envoié une Ambaſſade à Philippe V. qu'ils reconnoiſſent Roi d'Eſpagne.

Cruelle ſoif de regner! aveugle freneſie! dequoi ne ſont point capables les cœurs que tu poſſedes? à quelle affreuſe extremité reduis tu l'Empe-

reur ? Ce Prince ſorti du beau Sang d'Autriche, qui a achevé de purger l'Eſpagne de Maures, devient un nouveau Comte Julien qui les y apelle : il flatte les illuſions de ces Infidelles, à qui une fauſſe prophetie promet leur retour en Eſpagne : celui qui ſe dit le Succeſſeur de Ferdinand & d'Iſabelle, ouvre le chemin à ces Barbares, pour venir juſques à Grenade profaner les tombeaux ſacrez, & violer les cendres de ces premiers liberateurs de l'Eſpagne.

Ce Monarque vieilli, avec tant d'honneur, ſur le premier Trône du Monde : ce vainqueur des Turcs, qui a abatu le Croiſſant planté dans Vienne, qui a affranchi le Danube de leur tirannie, qui a fait trembler l'orgueil ottoman juſques dans Conſtantinople, mandie aujourd'hui le ſecours des plus vils de tous les Mahometans, d'un reſte impur de brigands & de voleurs, il leur donne des Ports & des Villes, il leur vend les clefs de l'Eſpagne, il leur vend le ſang chrêtien, il livre à leur eſclavage les vertueux Eſpagnols, qui

refuſeront de trahir leur Roi & leur Patrie.

Eſt-ce là *ce paternel & ſeur apui du legitime Souverain, ce Roi la joie du cœur de l'Empereur, qui devoit tout diſpoſer à l'avantage, & à la gl ire de la Nation Eſpagnolle*, & que Monſieur d'Armſtatvantoit & promettoit avec des paroles ſi magnifiques ? O ! que j'aimerois à être à Madrid, & à entendre à preſent les diſcours de ce Peuple courageux, de ces valeureux Cavaliers, que pour moi je regarde comme autant de Portugais, c'eſt à dire, comme autant de demi-Dieux ; car je ne trouve rien ailleurs qui ſoit comparable à cette bravoure pure, & à cette fidelité inébranlable de nos Eſpagnes. Je m'imagine voir le Peuple & les Cavaliers enflammez de colere, qui s'animent les uns les autres, contre l'Allié des Maures, & qui comparent Philippe V. avec l'Archiduc. L'un qui ſe propoſoit, à ce qu'on m'a dit, auſſi-tôt qu'il ſeroit arrivé en Eſpagne, de paſſer la mer, pour aller en perſonne délivrer Ceuta du blocus des Infidelles, & qui l'eût

executé, ſi la fureur de ſes ennemis ne l'en eût empêché : ſon voiage d'Italie a été plus difficile & plus perilleux que cette entrepriſe. L'autre qui avant que d'aprocher d'Eſpagne, donne aux infidelles Ceuta, Pegnon de Velez & Melilla.

Je ne puis ſans fremir, penſer à tout ce que l'exemple de ce traité doit nous faire craindre. A quel peril odieux étoit expoſé le Portugal même ? Ce beau Païs dont les armes victorieuſes ont porté la foi chrêtienne à l'autre extremité de l'Univers, ſeroit devenu peut-être la proie des Infidelles, auſſi bien que tout le reſte des Eſpagnes. Où trouvera la foi chrétienne un azile & des défenſeurs ſi elle eſt ainſi abandonnée par l'Empereur ?

Aujourd'hui que le bruit ſe repand des mouvemens que font les Turcs, & de quelque entrepriſe qu'on dit qu'ils preparent, contre la Hongrie ou contre la Morée, qui nous empêchera de croire, que ces faux-bruits cachent un deſſein terrible, & que l'Empereur devenu l'ami des Turcs par la

haute eſtime que leurs pertes, & ſes victoires leur ont donnée de lui, les apelle lui-même en Italie, où il les attire peut-être par la ceſſion qu'il leur fera d'Otrante, qu'autrefois ils ont ſaccagée ſans pouvoir s'y établir ? Pourquoi, s'ils ſont utiles à ſon ambition, ſera-t-il plus ſenſible à la gloire du nom chrêtien, plus retenu & plus difficile avec les vrais Muſulmans, qu'il ne l'a été avec ces malheureux Pirates de l'Affrique, auſquels il promettoit trois places d'Eſpagne ?

N'ai-je donc pas raiſon, de penſer que cette terrible guerre, où l'Europe eſt plongée, ne dure & ne s'entretient, que parce que c'eſt un fleau de Dieu ? Et dans cette obſtination endurcie, qui depuis que cet étrange traité de Maroc eſt connu, retient encore tant de vrais Chrêtiens, comme enchantez dans l'aliance de l'Empereur, ne reconnoiſſez-vous pas la main de Dieu, qui les aveugle ? Les ſiecles paſſez, ces ſiecles heureux, pleins de zele pour la foi, qui ont montré tant de Heros Chrêtiens de-

toutes les Nations ſur les rives du Jourdain, euſſent-ils vû ſans horreur un des premiers Chefs des Fidelles allié avec l'infidelité mahometane ? Que je ſuis honteux pour nos jours, que les commencemens de ce ſiecle-ci aient produit un prodige ſi odieux !

Que je ſuis outré de douleur & de colere, lorſque je voi les indignes conteſtations que nous ſommes obligez d'avoir chez nous mêmes avec le Sr. Methuen, Miniſtre d'Angleterre, & creature de l'Empereur ! Il faut croire que ce zelé & habile Agent cherche par toute ſorte de moiens à ramaſſer de l'argent pour ſecourir ſa Patrie & l'Empereur: il avoit pour en trouver, établi dans Liſbonne même un infame & abominable commerce. Il donnoit azile ſur les Vaiſſeaux Anglois qui entrent dans nôtre port, aux reſtes de cette Nation maudite de Dieu, que leurs peres ont crucifié ; il les recevoit, il les faiſoit tranſporter en Angleterre ; & vrai-ſemblablement ces miſerables lui donnoient la meilleure partie de l'argent & des éfets qu'ils enlevoient de Portugal.

Il a été obligé d'en relâcher à ſa honte & publiquement en plein jour, quelques-uns déja embarquez ſur ſes vaiſſeaux. On les a mis à terre, où ils n'échaperont pas aux juſtes rigueurs de la *Sta Caſa*. Mais on a ſû que ſur un pacquebot parti d'ici pour l'Angleterre, ſur lequel il avoit aſſuré le Roi qu'aucuns Sujets de Portugal n'étoient embarquez, quinze ou ſeize des plûs riches negotians de Liſbonne, ſe declarant eux-mêmes Juifs par leur fuite, s'étoient ſauvez en Angleterre.

Ainſi en même tems qu'il outrage la ſainte Inquiſition & Dieu même, en derobant à un juſte ſuplice, les ennemis de ſon nom, il viole la foi publique, & le droit des gens, par un infame trafic, en enlevant du Portugal, de l'argent & des biens qui apartiennent au Portugal.

C'eſt pour l'Empereur, c'eſt pour favoriſer ſon ambition déreglée que s'ourdiſſent toutes ces trames deteſtables, que ſe font toutes ces indignes pratiques : c'eſt lui qu'il en faut conſiderer comme l'auteur. Il eſt devenu

l'Allié de tous les Heretiques avec qui il a joint ſes armes : l'ami des Maures & des Infidelles, avec qui il a fait des Traitez : l'aſile & le protecteur des Juifs, que ſes amis ſauvent. A des titres ſi odieux & ſi opoſez à cette catolicité tant vantée, les plus zelez partiſans de la Maiſon d'Autriche reconnoiſſent-ils le ſang d'Autriche ? & tous les vrais Chrêtiens ne le regarderont-ils point enfin, comme l'ennemi commun du nom chrêtien ?

Ecrivez-moi, le plûtôt que vous pourrez, je vous en conjure par nôtre ancienne amitié. J'ai apris par des lettres qui ſont publiques ici, dans leſquelles j'ai reconnu vôtre ſtile, quoique je n'aie pas vû vôtre nom : j'ai apris, dis-je, avec joie que mon ami eſt encor vivant, & par conſequent qu'il m'aime encore. Donnez m'en des aſſurances plus particulieres. Pour moi je recommence aujourd'hui, & je continuerai à vous écrire le plus ſouvent que je pourrai, perſuadé que je vous fais plaiſir, lorſque je vous proteſte que je ſuis comme j'ai toûjours été, Monſieur, Vôtre &c.

NEUVIEME LETTRE.

A Paris ce
Fevrier 1703.

MONSIEUR,

Depuis que la beauté des rivages de la Seine, & la douceur du Commerce des François, m'ont fait oublier les rochers ſteriles & les mœurs incultes des lieux où j'ai reçû la naiſſance, je m'étois perſuadé, comme quelques-uns des anciens Philoſophes, que la Patrie d'un honnête homme étoit par tout où il ſe plaiſoit, & où il trouvoit d'honnêtes gens : Je croiois que l'amour de la Patrie n'étoit qu'une belle idée plus propre à inſpirer des penſées à l'eſprit, que des ſentimens au cœur.

Ma propre experience me détrompe aujourd'hui de cette opinion : Le bruit de ce qui ſe paſſe en Suiſſe, me donne de vives inquietudes, & des agitations qui ne ſont point l'effet d'une meditation refléchie & intereſſée. Je ſens, j'avoue enfin, que cet amour, qui a fait dire & executer tant de grandes choſes, eſt moins, s'il eſt permis de parler ainſi, une lumiere de la raiſon, qu'un inſtinct de la nature. A peine les liens les plus forts, qui m'attachent ici, peuvent-ils me retenir : à peine cent raiſons fortifiées de la connoiſſance de mes forces trop diſproportionnées à une telle entrepriſe, peuvent-elles m'empêcher d'aller en Suiſſe au milieu de mes Compatriotes, tout inconnu & étranger parmi eux que ma longue abſence m'a rendu : tout incapable, vuide, & dénué que je ſuis de ſavoir & d'éloquence, faire le Demoſthene, contre le nouveau Philippe qui veut oprimer leur liberté.

Rien n'eſt ſi fragile, ni ſi difficile à conſerver, que cette liberté des peuples qui leur coute ſi cher à aquerir :

les plus legeres atteintes qu'on lui donne, lorſqu'elles ne ſont pas repouſſées, deviennent des bleſſures mortelles : de même qu'une pierre qu'on neglige de remettre fait quelquefois crouler les plus magnifiques édifices.

Mais il me ſemble que ce n'eſt plus par tranchées, par des ſouterrains & des intrigues ſecretes : c'eſt à force ouverte, & pour ainſi dire, par aſſaut general que l'Empereur ataque la liberté Helvetique, comme une place qu'on inſulte, & qu'on va prendre d'emblée. Le Comte de Trautmanſd. n'eſt plus un Ambaſſadeur qui explique avec moderation, & avec ſageſſe les intentions de ſon Prince ; c'eſt un Gouverneur envoié par les anciens Ducs d'Autriche, qui commande à des Sujets, c'eſt un Proconſul Romain qui impoſe ſuperbement des Loix aux Republiques alliées.

Je ne ſai par quelle fauſſe politique, ou par quel aſſoupiſſement nouveau & étonnant, les Suiſſes toûjours ſi jaloux de leurs droits, ſouffrent patiemment, diſſimulent, tâchent de

cacher au monde, & de ſe cacher à eux-mêmes les entrepriſes continuelles que l'Empereur fait ſur eux. Elles ſont ſi vives & ſi frequentes, que j'ai peine à croire tout ce que l'on en raconte dans les Relations publiques. J'attens de vous l'éclairciſſement de faits ſi importans.

Si on ajoûte foi à ces Relations, on a vû des bateaux deſtinez à une entrepriſe de guerre, paſſer par ordre de l'Empereur, ſans la participation des Cantons, entre les deux villes de Bâle.

On a vû dans cette partie du Havveſtin, qui apartient aux Suiſſes, des Partis que le Gouverneur de Rhinfeld y envoioit, comme à la guerre, pour ſurprendre des Courriers ou des Officiers, qui paſſoient ſimples voiageurs & ſans défiance en Pais neutre & ami. On a vû dans le territoire de Schaffouze, les Heyduques du Comte de Trautmanſdorff, faire des violences avec impunité.

Des bateaux chargez de marchandiſes ont été pris & pillez ſur le Lac de Conſtance. De petits Bâtimens armez.

armez de canon interdiſent aux Suiſſes le Commerce de ce Lac, dont la moitié leur apartient. Ces bâtimens ont couru ſur des Marchands de Zurich. Meſſieurs de Lucerne honteux du ſilence de ceux de Zurich, s'en ſont plains au Comte de Trautmanſdorff, qui ne les a pas même honorez d'une réponſe. La garniſon imperiale de Conſtance a fait des deſcentes ſur le Territoire de Turgorie, où on a été obligé de ſonner le toxin, & de prendre les armes: Elle en a fait une à Steinach, lieu apartenant à l'Abé de ſaint Gal : Elle a contre la foi de la Neutralité que nous obſervons, arrêté & empriſonné des Officiers de cet Abé, ſous pretexte de les foüiller, & de ſurprendre des Lettres. Sous le même pretexte injuſte, & contraire également au droit des gens, & à la liberté Helvetique, des Dragons de l'Empereur ont marché en Troupes reglées, & les armes hautes, dans le Territoire du Comté de Bade. D'autres Dragons du même Prince, qui ſont en Quartier d'hiver dans le Frichtal, ont commis de vraies hoſtilitez, entre Bâle &

ſacrifié ce malheureux à de ſi legers ſoupçons ?

Le Comte de Trautmanſdorff, auteur de cet injuſte ſacrifice, a menacé le Directeur des Poſtes de Bâle, d'un ſemblable traitement ; il a fait venir auprès de lui deux Deputez de ce Canton, il leur a montré des corbeilles pleines de Lettres interceptées, que les Allemands écrivoient à leurs amis de France, ou d'Alſace ; & il leur a dit, que ſi leurs Sujets continuoient de ſervir de canal à cette correſpondance, il feroit tomber ſur la Suiſſe tous les foudres de l'indignation de l'Empereur, & traiteroit les Suiſſes comme ennemis declarez de l'Empire. Quelles menaces injuſtes & offenſantes ! Quelle fierté ! Quel orgueil inſuportable à des hommes libres & ſouverains chez eux ! Quelle violence inoüie !

Ce ne ſont point pourtant de bruſques ſaillies de l'humeur impetueuſe du Comte de Trautmanſdorff, aſſez connuë en Suiſſe, ni des emportemens ſujets à être deſavouez : ce ſont de profondes meſures, ce ſont des

deſſeins bien concertez de la Cour de Vienne. Pour nous en convaincre, & pour prevenir ces dangereux deſſeins, remettons-nous devant les yeux nôtre ancienne hiſtoire.

Il eſt vrai qu'elle eſt obſcure, & dans ſes principales parties, encore envelopée des tenebres de l'ignorance, & de la ſimplicité guerriere de nos Ancêtres : Et je dirois volontiers de la Suiſſe entiere, ce que Corneille Tacite a dit du fameux Arminius des premiers Germains. *Canitur adhuc barbaras apud gentes, Græcorum annalibus ignotus, qui ſua tantùm mirantur : Romanis haud perindè celebris : dum vetera extollimus, recentium incurioſi.* On le chante encore parmi ces Nations barbares ; inconnu aux Annales des Grecs, qui n'admirent qu'eux-mêmes ; peu celebré dans celles des Romains, qui touchez ſeulement des tems reculez, negligent ce qui eſt proche d'eux. Mais les faits que je vais raporter, ne ſont ignorez ni conteſtez de perſonne.

Albert d'Autriche, fils de ce Rodolphe Comte de Hapſbourg qui depuis fut Empereur ; qui a commencé la grandeur de la Maiſon d'Aûtriche, & à qui nous devons auſſi les commencemens de nôtre liberté : Albert, dis je, devenu Empereur à ſon tour, plus ambitieux & moins équitable que ſon pere avoit conçû le deſſein de relever en Italie tous les droits, & toute la majeſté de l'ancien Empire : La Suiſſe lui étoit neceſſaire pour l'execution de ce grand projet ; il en voulut faire comme une place d'armes, d'où il pût ſortir pour oprimer les autres peuples ; & il entreprit de la remettre ſous un joug plus peſant que celui dont Rodolphe l'avoit aidée à ſe délivrer.

Il acheta les terres des Abaies, & des Chapitres, qui environnoient la Suiſſe ; il ſe fit élire Adminiſtrateur, ou Avoüé perpetuel, par les Moines & les Chanoines, qui plus ſcrupuleux refuſerent de lui vendre le patrimoine de l'Egliſe ; emparé de leurs terres ſous differens titres, il y envoia des gens armez qui ſous pretexte

d'en conſerver les droits & les revenus, empêcherent le commerce des Suiſſes, qui ne ſe pouvoit faire qu'en paſſant ſur ſes terres, aſſiegerent proprement la Suiſſe, & reduiſirent nos peuples, à de telles extremitez, que tout farouches qu'ils étoient alors, ils cederent & ſe mirent ſous la protection d'Albert, à qui ils demanderent des Gouverneurs, non comme Empereur, mais comme Duc de Suabe; ainſi il les força de relever de lui & de ſa Maiſon, au lieu qu'auparavant ils relevoient de l'Empire.

Les Gouverneurs qu'il leur envoia, ne ſongerent qu'à achever d'aſſujettir la Suiſſe déja renduë vaſſalle; ils y bâtirent des forts; ils ataquerent tous les Privileges des peuples; ils les reſſerrerent tous les jours par de nouvelles atteintes à leurs droits: ils les acoûtumerent à prendre des permiſſions, ou des aprobations ſur tous les Actes de liberté, & d'adminiſtration publique; enfin par des uſurpations d'abord inſenſibles & enſuite ouvertes, ils les mirent dans un eſclavage

ſi dur, & ſi affermi, que jamais la Suiſſe ne s'en ſeroit affranchie, ſi les cruautez brutales de ces petits tirans n'euſſent jetté les peuples dans ce furieux deſeſpoir, qui leur rendit de la maniere que tout le monde ſait, leur entiere liberté.

Comparons à preſent Leopold, avec Albert; comparons les vûës & les démarches de l'un avec la conduite & les deſſeins de l'autre; & voions ſi la patience, dans laquelle nos Suiſſes ſemblent s'endormir aujourd'hui n'eſt point une létargie mortelle.

Leopold ne regarde-t-il point l'Italie avec les mêmes yeux de cupidité, qu'avoit Albert? Ses armes y ſont déja, & pendent ſur la tête de tous les Princes de cette Contrée. N'a t-il pas tâché de tirer de la Suiſſe, les mêmes avantages, qu'Albert s'en étoit promis? Que de raiſons, que de pretextes, que de prieres, que de menaces ont emploié & emploient tous les jours ſes Agents pour engager les Suiſſes à ſe joindre avec lui? Las des negotiations juſqu'à preſent inutiles,

n'a-t-il pas ſuivi l'exemple d'Albert ? La Suiſſe n'eſt-elle pas de tous côtez environnée par ſes troupes ? Le commerce des Suiſſes n'eſt-il pas troublé, preſque rompu par les violences impunies de ſes Soldats ? La liberté, la ſouveraineté des Cantons n'eſt-elle pas détruite, par les courſes & les executions que font les Allemans ſur le Territoire Suiſſe ? Les bâteaux chargez de pierres, qui paſſent à Bâle ; les bâtimens armez ſur le Lac de Conſtance, qui arrêtent les marchands ; le Commerce des lettres violé, les menaces ſuperbes du Comte de Trautmanſdorff ; des Suiſſes ou arrêtez ou mis à mort par ſes ordres, ne ſont-ce pas des entrepriſes plus hardies, plus éclatantes, & plus dangereuſes pour la Suiſſe, que n'étoient celles d'Albert ?

Qu'attendent donc les Suiſſes ? Aujourd'hui qu'ils ſont plus puiſſans, ſeront-ils plus patiens, plus inſenſibles aux outrages, plus faciles à dompter, qu'ils n'étoient du tems d'Albert ? Ignorent-ils que la Maiſon d'Autriche devenuë grande & formi-

dable

dable par ſes mariages, & par l'habileté peu ſcrupuleuſe de ſes conſeils, plus que par la force de ſes armes, ſait ſur les plus legeres aparences, fonder des droits ſerieux ? Ce qu'on lui a permis de faire une fois eſt un titre pour le faire toûjours ſans permiſſion : une uſurpation injuſte lui aquiert une poſſeſſion legitime. Elle s'arme d'un pretexte ſpecieux, elle l'embellit de couleurs & de raiſons, elle trouve moien d'engager dans ſes interêts les Princes : les uns par des motifs d'ambition, & des conceſſions chimeriques, dont elle n'eſt point avare ; les autres par des reſſemblances de verité & de juſtice, dont elle ſe pare. Tantôt elle les attire & ſe les attache par un étalage pompeux de ſes forces, & de ſa puiſſance ; tantôt même par celui de ſa foibleſſe & par la crainte qu'elle leur inſpire de ſes ennemis.

Jamais Princes n'ont mieux ſû, que ceux de cette Maiſon, ſeduire & tromper les hommes, & ne l'ont fait plus utilement : vous m'écrivez vous même, & je le croi comme vous, que

la foi, la juſtice, la probité ne ſont pas éteintes en Allemagne; que preſque tous les Allemans, qui ont pris les armes pour l'Empereur, ne l'ont fait, que perſuadez, que toute la ſucceſſion d'Eſpagne lui étoit juſtement dévoluë, & injuſtement diſputée; & honteux, ſi les races à venir pouvoient leur reprocher, qu'en ce ſiecle-ci, les Allemans auroient laiſſé dépouiller leur Chef, de ſes poſſeſſions hereditaires. Merveilleux effet de cette habileté de la Maiſon d'Autriche, à menager les Eſprits, & à profiter de leur credulité. Car enfin jamais pretentions n'ont été plus mal fondées que celles de l'Empereur. Mais revenons à nos Suiſſes.

Ne ſauriez-vous leur faire connoître la honte, qu'attirera ſur eux leur longue tolerance pour les inſultes que leur font les Autrichiens? Si la gloire ne touche plus ces hommes ſi courageux, ne ſauriez-vous leur faire comprendre le danger de cette tolerance? Danger pour eux auſſi terrible du côté des autres Princes, que du côté de l'Empereur.

Louis XI. Roi de France a été le premier Monarque, qui a fait une alliance ſolemnelle avec eux; & qui par cet honneur les a tirez de l'obſcurité de leurs deſerts, pour les aguerrir aux dépens des autres Nations, & les rendre recommandables dans toute l'Europe. La France donc leur ancienne & leur premiere alliée n'aura-t-elle pas raiſon d'exiger d'eux les mêmes complaiſances, qu'ils ont pour l'Empereur? La France n'abuſera pas de cet exemple; je le veux, elle a trop d'interêt de cultiver l'amitié des Suiſſes.

Mais l'Empereur acoûtumé à gagner pied à pied les reſolutions des peuples, & à détruire leur liberté par eux-mêmes, en ſera-t-il retenu? En profitera-t-il moins des avantages qu'ils lui donnent ſur eux? Les reſſorts ſecrets de la Cour de Vienne en auront-ils moins de mouvement? Meſſieurs de Zurich ont-ils oublié qu'en 1351. leurs Magiſtrats mêmes, & leurs principaux Bourgeois avoient conſpiré, pour livrer leur Ville à la Maiſon d'Autriche?

O ! qu'une conduite ſi molle me fait de honte pour ma patrie ! La Suiſſe n'a-t-elle plus de Stouffaker, de Walter-Fruſt, & d'Arnould de Merchtal ? Si nos Peres avoient erigé des ſtatuës à ces Fondateurs de nôtre liberté ; comme les Grecs, & les Romains en élevoient aux grands perſonnages, j'irois hardiment écrire ſur leurs piedeſtaux, ce qu'à Rome du tems de Jules-Ceſar, on trouva un jour écrit ſur celui de la ſtatuë de l'ancien Brutus : *utinam viveres* !

Après tout, il en faut convenir, la patience des Suiſſes eſt plus excuſable que celle des autres peuples de nôtre monde, pour tous leſquels l'Empereur a encore moins de ménagement. Il ſemble que deja parvenu à cette autorité abſoluë, ſur les Rois, ſur les Republiques, ſur les Souverains, à laquelle il aſpire, il ne les regarde plus que comme des puiſſances ſujettes ; ſes Alliez les plus fideles & les plus neceſſaires, ſont ceux à qui il impoſe les fardeaux les plus peſans ; & ceux qui neutres encore, devroient

être plus craints, ou plus respectez par lui, sont ceux à qui il prepare les plus terribles coups.

On dit qu'il fait agir toutes les machines de sa politique, & de celle des Ministres de Hollande & d'Angleterre en Suisse, pour obtenir des Cantons Protestans six mille hommes, qui paiez par les Anglois & Hollandois, passeront en Italie avec les Danois, les Saxons, & les Heissiens, & y composeront une armée formidable.

Quelle armée Juste Dieu! souffrez que je le dise, & qu'un catholique parle en catholique; une armée d'ennemis du S. Siege, une armée de Protestans à la tête de laquelle, l'Empereur, desormais leur Chef, fera marcher ses enseignes; fera briller les Aigles Romaines: non plus pour conquerir Naples, ou Milan: il a des desseins plus vastes, & plus terribles. Je me trompe peut-être dans mes conjectures: mais je dirai librement ce que je pense: c'est Rome, c'est le Pape, c'est l'Eglise qu'il veut attaquer: s'il n'avoit que des vûës

ordinaires pour ſes pretentions ſur les Etats de la ſucceſſion d'Eſpagne, feroit-il un choix de troupes ſi étrange & ſi marqué, n'enroleroit-il pour les envoier en Italie que des Commandans & des Soldats tous ſeparez de la croiance Romaine?

Croiez-moi, nous verrons bientôt, ſi ſes projets réüſſiſſent, ſe renouveller en Italie les guerres des Guelphes, & des Gibelins; & les ſanglans demêlez des anciens Empereurs d'Allemagne avec les Papes. Mais des hiſtoires plus recentes doivent faire trembler tous ceux qui reſpectent le Saint Siege.

Il n'y a pas encore deux ſiecles, que Rome s'eſt vûë aſſiegée, priſe, & pillée pendant deux mois, par une armée de Lutheriens qu'un Empereur de la Maiſon d'Autriche y avoit fait marcher ſous ſes drapeaux.

Le deüil qu'il prît ſur cette deſolation ordonnée par lui-même; les ravages, les ſacrileges qui y furent commis, l'empriſonnement d'un Pape, les jeûnes, les prieres, les proceſſions, que commandoit pour ſa délivrance,

le même Prince qui le tenoit prisonnier, indignes & criminelles profanations des saintes pratiques de nôtre Religion; toute cette horreur est encore presente à la memoire des Italiens.

Quand ils voient donc l'Empereur assembler pour son armée d'Italie tant de troupes Luteriennes ou Calvinistes, n'aprehendent-ils point l'exemple domestique de sa race? N'en fremissent-ils point? Qui les retient? Le Ciel même, par des tremblemens de terre, par tous les signes de sa colere, ne semblent-ils pas les avertir assez qu'il est tems qu'ils embrassent sincerement le parti de la justice, qu'ils s'arment, & qu'ils s'unissent tous pour deffendre le legitime heritier?

Mais l'Empereur lui-même, quand il se voit environné & défendu par tant d'ennemis de sa foi, ne songe-t-il point que la pieuse tradition de sa Maison crie & s'éleve au Ciel contre lui? Vous savez ce que les historiens raportent de ce même Rodolphe Comte de Hapsbourg, dont je vous

ai déja parlé, qui a bâti les premiers degrez de ce haut faiſte de grandeur, où ſes deſcendans ſont depuis parvenus ; qui leur a tranſmis le nom d'Autriche, en leur en donnant le Duché, qu'il conquit ſur Ottocare Roi de Boheme, dont on dit qu'il avoit été domeſtique ; vous ſavez, dis je, ce que les hiſtoriens racontent de lui & du Prêtre qu'il rencontra un jour portant le S. Sacrement, dans un chemin tres-rude & tres-difficile : ce fut, ſuivant une prediction qui lui en fut faite alors, diſent les hiſtoriens, ce fut, pour recompenſer ſa pieté, que Dieu voulut qu'il fût élevé à la dignité imperiale.

Quel changement ! celui qui doit toute la ſplendeur de ſa Maiſon à la devotion d'un de ſes Ancêtres, l'heritier de cet homme ſi religieux n'a preſque plus d'amis que les ennemis de ſa Religion.

Tout ce qui lui paroît neceſſaire ou utile à ſes deſſeins lui ſemble juſte & permis : il attaque pour faire ſubſiſter ſes troupes, il acable indifferemment amis & ennemis : les Princes

neutres, les garans de la Paix de Riſvick ; aucun n'eſt plus reſpecté : il bouleverſe l'Empire, il change les Conſtitutions, il détruit les Loix, il donne ce qui ne lui apartient pas, il promet ce qu'il ne peut donner ; il s'engage à tout, & il n'execute rien.

Il aſſure les Anglois & les Hollandois, qu'il fera de puiſſans efforts en Italie ; il oblige les Hollandois à lui fournir des ſommes immenſes pour ſoûtenir la guerre de ce côté là : il amuſe d'eſperances chimeriques les revoltez & les mal-intentionnez de Naples & de Sicile, auſquels, pour ſoûtenir leur rebellion, il promet des troupes conſiderables de mer & de terre ; il fait paroître à Gennes un Envoié d'Angleterre, qui ſe donne de grands mouvemens, pour établir des correſpondans, & des magazins : & dans le même tems, toutes les lettres de change, qu'il a envoiées, ſont proteſtées à Veniſe ; le Cardinal Grimani, ſur toute ſa route de Rome à Vienne, ſeme publiquement le bruit d'une ſuſpenſion d'ar-

mes en Italie ; & les Chefs de la ſedition de Naples après avoir baiſé la main de l'Empereur pour toute recompenſe, languiſſent mépriſez, & miſerables ſur le pavé de ſa Cour.

Si la guerre recommence en Italie, que doivent dire & faire les peuples abuſez par les promeſſes du Cardinal? Si la ſuſpenſion d'armes y eſt accordée, ou ſi la guerre y eſt peu échauffée, foible, & languiſſante du côté de l'Empereur, quelles meſures doivent prendre les Hollandois? Sur quels ſecours peuvent-ils compter? Quel avantage retireront-ils des treſors, qu'on les oblige à jetter hors de leur Païs, dans lequel beaucoup de gens aſſurent, que déja la diſette d'argent commence à ſe faire apercevoir auſſi bien que dans les autres Païs? Quel ſera pour eux le fruit du ſacrifice, qu'on les contraint de faire, de leur commerce à la jalouſie des Anglois?

Car je penſe que vous ſavez mieux que moi, que cette rupture du commerce des lettres & des poſtes, à laquelle on reduit enfin les Hollandois,

ne ſauroit aporter un grand prejudice à la France, ni faire un grand bien à la cauſe commune des Alliez.

Les Hollandois ſont plus habiles commerçans que les François, & perſonne ne croira que ce fuſſent les François & non pas les Hollandois qui profitoient davantage dans le commerce des lettres & des poſtes, qui étoit entre les deux Nations, ni que les ſages Hollandois l'euſſent entretenu juſques à preſent, s'ils n'y euſſent trouvé de grandes utilitez. Les Hollandois ſont donc les ſeuls à qui la rupture ſera dommageable : les Anglois à qui la ſituation de leur Iſle ne donnoit pas les mêmes facilitez pour ce commerce, ont été fâchez que les Hollandois euſſent ſur eux cette prerogative : ils ſe ſont opiniâtrement attachez à la leur ravir ; & l'Empereur l'ame de toute la ligue a ſecondé la maligne envie des Anglois.

Ainſi en même tems qu'il tire l'argent des Hollandois, il leur ôte les moiens d'en ramaſſer d'autre : il les aſſaſſine en même tems qu'il les careſ-

ſe. Ce ne ſont pas là les ſeules contrarietez de ſes paroles & de ſes actions, ni les ſeuls prodiges incomprehenſibles de ſa conduite.

Tous les efforts de la ligue ſont emploiez auprès du Roi de Suede, pour engager ce grand Prince dans la querelle de l'Empereur, ou du moins pour le détourner de la glorieuſe entrepriſe qu'il pourſuit, & qu'il eſt prêt d'achever : & dans le même tems les troupes imperiales ravagent le Duché de deux Ponts, en eſcaladent les Villes, & deſolent tout le plat païs.

Les troupes de Zel, & d'Hanover ſurprennent la Ville, & s'emparent de tout l'Evêché d'Hidelſeim, l'Empereur à ce qu'on dit, deſaprouve publiquement cette entrepriſe : mais en ſecret il promet aux uſurpateurs la ſecularisation de l'Evêché. Il la leur accordera, il tiendra parole. N'en doutons point : le huitiéme Electorat, l'Election du Roi des Romains, la Roiauté de Pruſſe, entrepriſes éclatantes contre les droits & les conſtitutions de l'Empire, répondent de

l'intrepidité de l'Empereur en de ſemblables ocaſions.

Mais que penſez-vous de cette nouvelle Roiauté ? Ne vous r'apelle-t-elle point comme à moi, le ſouvenir de celle, qui ſous l'Empire de Frederic III. amuſa ſi long-tems un Prince plus illuſtre & plus puiſſant que l'Electeur de Brandebourg, je veux dire le dernier Duc de Bourgogne : le rendit la fable & le joüet de toute l'Allemagne : & l'entraîna à cette fin malheureuſe qui a éteint & enſeveli ſa Maiſon avec lui.

Pour moi je compare ces creations de Rois aux Apotheoſes que le Senat Romain faiſoit de ſes Empereurs : les Empereurs s'en moquoient eux-mêmes : temoin Veſpaſien, qui conſervant juſqu'à la mort ſon humeur railleuſe & enjoüée, diſoit en riant avec ſes courtiſans, lors qu'il ſe ſentit frapé de la maladie dont il mourut : *Je croi que je deviens Dieu.* Le Paganiſme n'a reconnu de Dieux, que ceux que les peuples avoient, pour ainſi dire, élûs & proclamez de leur propre choix & librement ; les

decrets du Senat n'ont pû en faire ſubſiſter un ſeul. Il en eſt de même des Rois, que veulent faire les Empereurs; le monde les rejette & ils ne ſubſiſtent point.

L'Electeur de Brandebourg ne tient pas la route qu'il devroit prendre, pour faire admetre ſa roiauté : c'eſt par l'amitié des vrais & des anciens Rois, que Dieu, leur épée, & les peuples, ont faits, & par l'eſtime des peuples, qu'il faut devenir Roi; non par l'argent que l'on donne à l'Empereur, ou par les ſerviles deferences qu'on a pour lui.

Ample ſujet de reflexions ſur les fauſſes meſures de l'ambition des hommes : mais ſouffrez que je finiſſe ici ma Lettre déja trop longue.

Je ſuis &c.

DIXIEME LETTRE d'un Suiſſe à un Conſeiller de Fribourg.

A Paris le Mars 1703.

MONSIEUR,

Puiſque, contre vôtre coûtume, au lieu de vous ſervir de l'entremiſe de nôtre ami commun, vous m'envoiez vous mêmes directement la derniere lettre de M. de Trautmanſdorff aux Louables Cantons, c'eſt à vous-même, & directement auſſi, que j'ai reſolu d'écrire avec ma franchiſe ordinaire, ce que je penſe ſur ce nouvel ouvrage.

Je voi bien que Monſieur de Trautmanſdorff a voulu faire un

dernier effort, & ſous le nombre plûtôt que ſous le poids de ſes raiſons, écraſer la France. Il embraſſe le monde entier, l'immenſité des tems eſt preſente devant lui ; il rapelle, il confond tous les ſiecles ; il vole, il paſſe legerement d'un païs à l'autre. Il eſt preſque ſemblable au Poëte qu'Horace trouve ſi admirable & ſi incomprehenſible : Je ne ſai s'il agite & s'il remuë de méme ; mais du moins on peut dire de l'un auſſi bien que de l'autre ; *modò me Thebis, modò ponit Athenis.* Il nous met tantôt en Aſie, & tantôt en Afrique ; tantôt dans la Fable, & tantôt dans l'Hiſtoire : tantôt Lutherien, tantôt Catolique. Au lieu de marcher en Orateur ſerieux apuié ſur des preuves & des raiſonnemens ſolides, il prend plaiſir à rouler & à ſe precipiter dans un cahos fabuleux de propoſitions chimeriques, de penſées vaines, & de ſupoſitions manifeſtes ; *per fabuloſum ſententiarum tormentum* ; & ſa lettre eſt plûtôt, ſi on peut parler ainſi, un enthouſiaſme déreglé, qu'un diſcours digne d'enlever la foi d'hommes raiſonna

ſonnables. * C'eſt encore un trait qui m'échape tiré du même endroit de Petrone.

Pardonnez-moi, je vous prie, tout ce docte & inutile pedantiſme ; ce n'eſt pas ma coûtume de me heriſſer ainſi de latin : mais le moien de diſcuter un ſavant tel que Monſieur de Trautmanſdorff, ſans ſe gâter, ſans ſe ſalir un peu de ſon erudition? Quelque ſoin que je puiſſe prendre, & quelque aplication que je puiſſe donner à le développer & à le débaraſſer de lui-même, pour le rendre net, & intelligible dans *ſes antecedens clairs* & ſes *conſequences immanquables* (c'eſt ainſi qu'il parle) je ſens bien que malgré tout mon travail, vous le reconnoîtrez & vous le retrouverez par tout, comme les membres du Poëte déchiré. *Invenias etiam diſjecti membra.*

N'allez pas croire, que par des exagerations & des figures, je cherche à vous prevenir & à vous ſedui-

* Potius furentis animi vaticinatio, quam religioſæ orationis ſub teſtibus fides. Pet. fat.

re : Avant que d'examiner ſa lettre, reliſez-la attentivement ; raſſemblez-en dans vôtre memoire les grands & admirables traits épars dans tout l'ouvrage : & revenez enſuite à la mienne.

Repreſentez-vous le détrônement de Jaques II. Roi d'Angleterre, raporté par un Ambaſſadeur d'une tête couronnée, comme un évenement ordinaire, & par un Catolique, comme une juſte punition des entrepriſes contre l'Etat, des infidelitez, & de l'alliance de ce Monarque avec la France.

Les affaires de Pologne, du tems que le Cardinal de Janſon y étoit ; celles du même Roiaume dans ces derniers tems, & la violation du droit des gens en la perſonne de Monſieur du Heron citée avec éloge & avec aplaudiſſement.

Le Siege de Candie, & la perte de ce Roiaume attribuée à l'imprudence des Venitiens qui avoient apellé follement les François à leur ſecours.

Les affaires du nouveau monde ; les revolutions arrivées il y a quel-

ques années au Roiaume de Siam, la deviſe d'Henri IV. les monnoies frapées du tems de Loüis XII.

Les Loix de la nature que la France renverſe, ou dont *elle diſpoſe à ſon bon plaiſir.* Les Rois illegitimes qu'elle veut donner à la Pologne, à l'Eſpagne, & à l'Angleterre: & ſur cela, *le beau jeu de Rois qu'on joüe à Verſailles.* La Loi Salique, & contre cette Loi *le proverbe* commun, que *qui tire les avantages, doit ſuporter les charges. La Chrêtienté de France tres-inchrêtienne.*

La flatterie des François ſemblable au chant des Sirenes: le chien qui quitte l'os qu'il tient pour courir après l'ombre: le lion malade: & au milieu de ces deux animaux des fables d'Eſope, le miraculeux Frere Nicolas qui declame contre la pretenduë alliance des François avec les Turcs: Tout cela rangé comme une armée en bataille, ne compoſe-t-il pas *un antecedent clair & une conſequence immanquable*, que la maiſon de France n'a aucun droit ſur la ſucceſſion d'Eſpagne, & que les Suiſſes ne doi-

vent point entretenir d'alliance avec Philipe V ? Tout cela n'eſt-il pas bien digne d'un Ambaſſadeur qui parle à une Republique ?

En verité au lieu d'entrer dans un plus long & un plus ſerieux examen de cet amas confus de tant de choſes, qui pour me ſervir d'une façon de parler d'un des meilleurs écrivains de France, ſont fort étonnées de ſe voir enſemble, ne vaudroit-il pas mieux adreſſer à Monſieur de Trautmanſdorff, les ſages paroles du valeureux Chevalier de la Manche à ſon incomparable Eſcuier. *Valame Dios, y que de necedades vas inſertando ?: Que va de lo que tratamos à los refranes que enchillas.* * Mais puiſque je m'y ſuis engagé, je vais me jetter dans cet examen comme dans une nuit épaiſſe, dont je puiſſe écarter toutes les tenebres.

Tout ce dont je vous répons, c'eſt que du moins, je ne diminuerai pas la force des argumens de Monſieur

* Dieu m'aſſiſte ; que de niaiſeries tu enfiles ? Que ſervent à ce dont il s'agit, les Proverbes que tu enfiles ?

de Trautmansdorff, lesquels je vous rendrai au contraire plus sensibles & plus pressans qu'il ne vous les a donnez.

Il fait d'abord souvenir les Louables Cantons, que par *des preuves inconteſtables* qu'il a alleguées *dans ſes précédens memoires*, *il a* demontré, *que les Reines Anne & Marie Thereſe, auſſi-bien que le Roi de France à preſent regnant, ont renoncé ſolemnellement & par ſerment à toute la Monarchie d'Eſpagne*; *Que cette renonciation a été confirmée par le Pape, & d'abondant par la Paix des Pyrenées.* Grand, rare, & ſublime effort! Il a prouvé ce que perſonne n'ignore, ni ne conteſte. Il ajoûte que l'exemple de ces renonciations n'eſt pas nouveau, & qu'elles ont été en uſage il y a tres-long-tems entre la France & l'Eſpagne: En vertu d'une ſemblable renonciation: Blanche de Caſtille, mere de Saint Loüis, fut excluſe de la ſucceſſion de Caſtille, que Bélinghale ſa cadette recueillit après la mort d'Henri leur

frere, qui ne laiſſa point d'enfans ; & qu'elle porta à Alphonſe Roi de Leon qu'elle épouſa.

Quel avantage Monſieur de Trautmanſdorff pretend-t-il tirer de cet exemple ? Si les renonciations ſont en elles-mêmes odieuſes & injuſtes, l'exemple les rend-t-il permiſes & juſtes ? L'injuſtice ceſſe-t-elle d'être injuſtice quand elle eſt ancienne ? Mais n'aprehende-t-il point qu'un tel exemple produiſe un effet contraire à celui qu'il en attend ? Le ſouvenir de ce grand Nom du deffenſeur de la Foi, fera peut-être ouvrir les yeux aux fideles, leur fera peut-être penſer, que ce qui arrive aujourd'hui, ce que les hommes du monde apellent coups du hazard & de l'étoile, eſt un ordre éternel & irrevocable de la Providence, qui rend à la poſterité de Saint Louis, ce qu'on avoit injuſtement enlevé à Saint Louis. Pour moi je le penſe ainſi ; & ce *miraculeux frere Nicolas* que je ne connois point, au lieu de prêcher la guerre, devroit exhorter les Chrêtiens à ſa

ſoûmettre ſans murmure aux decrets du Ciel, & à adorer la profondeur des jugemens de Dieu.

Pourquoi Monſieur de Trautmanſdorff allegue-t-il ces renonciations, lui qui établit un autre principe, ſuivant lequel elles ſont abſolument indifferentes, & ne conſtituent aucun droit à l'Empereur ? En effet ſupoſé (comme Monſieur de Trautmanſdorff le pretend) *que la ſucceſſion d'Eſpagne apartienne aux mâles de la maiſon d'Autriche, tant qu'il y en aura preferablement aux filles* ; & indefiniment ſans égard à la ligne ni au degré, pourquoi va-t-il chercher les renonciations, inutiles dans ce ſiſtême ? Pourquoi les prouve-t-il ? Pourquoi les fortifie-t-il par des exemples ?

La verité perce malgré lui & l'accable, il détruit lui-même ce pretendu avantage des mâles ſur les filles, avant que de l'alleguer. Mais examinons les renonciations, ſur leſquelles il fonde ſon premier argument.

Celle de la Reine Anne d'Autriche ne ſert de rien, & ne devoit point être raportée : Ce n'eſt point par la repreſentation de cette Princeſſe, que le Dauphin de France, ou pour mieux dire ſes enfans puiſnez, viennent à la ſucceſſion d'Eſpagne, c'eſt par le droit de Marie Thereſe mere du Dauphin, apellez & rétablis dans les leurs naturels par le Teſtament de Charles Second, qui a annullé la renonciation de Marie Thereſe : Car de même qu'elle a pû renoncer, Charles Second a pû annuller la renonciation qu'elle avoit faite ; & l'acte de renonciation, qui les excluoit, n'eſt pas plus fort que l'acte de rétabliſſement qui la détruit, & qui les rapelle.

Cette obſervation n'eſt pas de moi, je la tire des courtes & excellentes notes de Monſieur d'Obreck ſur la lettre que l'Empereur écrivit au Pape, pour demander à ſa Sainteté l'Inveſtiture du Roiaume de Naples. Qu'eſt-ce qu'une renonciation ? c'eſt un empêchement, une violence à la loi ordinaire & commune. Qu'eſt-ce que

l'acte

l'acte qui releve de la renonciation ? C'eſt une reſtitution de la loi, c'eſt un retour à la loi. L'acte de renonciation détruit en quelque maniere la loi, l'autre la rétablit. Qui des deux doit être plus favoriſé ? Qui des deux eſt plus juridique ? Qui des deux doit prevaloir dans l'eſprit de Juges équitables ? Je m'en raporte à vous-même.

La renonciation de Marie Thereſe ne ſubſiſtant plus, comme certainement elle ne ſubſiſte plus pour les enfans puiſnez du Dauphin de France, rétablis par le Teſtament de Charles I I. il eſt inconteſtable, que par les loix fondamentales d'Eſpagne, c'eſt à eux qu'apartient toute la ſucceſſion d'Eſpagne. Car ces loix apellent à la ſucceſſion toutes les filles de la premiere ligne, & leurs décendans, avant même les mâles de la ſeconde. Monſieur de Trautmanſdorff aſſure hardiment le contraire, mais il trouvera bon qu'on ne s'en raporte pas à ſa connoiſſance, ou à ſa foi; & qu'on aime mieux en croire Charles-Quint.

Ce Prince dans ſon Teſtament qu'il fit en 1554. ne nomme & n'apelle à ſa ſucceſſion, qu'après Philippe II. ſon fils, Marie, & Jeanne auſſi ſes filles, & tous les décendans tant mâles que femelles, de ce fils & de ces filles, Ferdinand I. ſon frere; & il declare en termes formels, qu'il fait cette diſpoſition, conformement à l'ordre de ſucceder preſcrit & établi par les loix fondamentales de ſes Roiaumes.

Monſieur de Trautmanſdorff trouvera bon encore, qu'on lui diſe que les conventions des Traitez de paix ſolemnels, & les ſermens qui les confirment, ont perdu leur autorité & leur vigueur, par le conſentement unanime & reciproque des deux Princes qui avoient traité enſemble, & qui ſe rendent mutuellement leurs obligations. L'obligation remiſe, les ſermens qui la confirmoient ſont nuls. L'obligation eſt remiſe par le teſtament de Charles II. & l'acceptation de Loüis XIV.

Quelle peine je me donne à prouver & à expliquer ce que vous ſavez

mieux que moi, ſi vous avez vû, comme je n'en doute pas, les notes de Monſieur d'Obreck que j'ai déja citées ? Et aprés tout, dira Monſieur de Trautmanſdorff, qu'importe que la renonciation de la Reine Marie Thereſe, ainſi que le veut Monſieur d'Obreck, ſoit enfin bien annullée ? Les droits de l'Empereur *mon tres-benin Maître*, ſur la Monarchie d'Eſpagne n'en ſont pas moins inconteſtables : puiſqu'*il eſt clair & ſans contredit que la ſucceſſion d'Eſpagne eſt duë, non pas aux filles, mais aux heritiers mâles tant qu'il y en aura.* S'il avoit voulu ajoûter, *de la même ligne & au même degré que les filles* ; Son principe ſeroit vrai, conforme & reçu de tout le monde. C'eſt un Axiome d'une verité immuable & éternelle, ſelon tous les Auteurs Eſpagnols & Allemans, que dans la ſucceſſion des Roiaumes d'Eſpagne il faut d'abord obſerver la ligne, & enſuite le degré ; enſorte que dans la même ligne, le plus proche du dernier mort ſoit celui qui lui ſuccede. Après la ligne & le degré, on obſerve l'âge & le ſexe ;

ainſi les aînez ſont preferez aux cadets, & les mâles aux femmes ; mais toûjours *dans la même ligne & au même degré.* Ce principe ainſi expliqué & reſſerré dans ſes juſtes bornes, favoriſe-t-il les pretentions de l'Empereur, ou plûtôt ne les renverſe-t-il pas ?

Les propres armes de Monſieur de Trautmansdorff combattent contre lui-même. Mais il tâche de prouver dans le ſens le plus étendu, *ſon antecedent clair ſans contredit*, pour me ſervir encore de ſes termes : J'avouë que ſes preuves ſont au deſſus de ma foible penetration : je medite, je relis inutilement, je ne les puis concevoir ; je vous demande de la lumiere pour éclairer mon ignorance, à vous, qui voiſin de la reſidence qe Monſieur de Trautmansdorff, êtes à la ſource des vives clartez.

„ Il eſt connu, dit-il, que la Prin-
„ ceſſe Iſabelle aiant épouſé Ferdi-
„ nand d'Arragon, il a été ſtipulé
„ expreſſement dans le Contrat de
„ Mariage, que les Roiaumes & Etats
„ délaiſſez devoient être partagez par

, ſes décendans, & que l'aîné auroit
, ceux de Caſtille, & le cadet ceux
, d'Arragon : Or comme elle n'a eu
, qu'une heritiere, ſavoir la Princeſſe
, Jeanne, femme de Philippe premier,
, dont ſont décendus Charles V. &
, Ferdinand Premier, tous deux Em-
,, pereurs : Il eſt clair ſans contredit,
,, qu'encore que Ferdinand Premier
,, ait cedé volontairement au premier,
,, tous les Roiaumes d'Eſpagne, la
,, diſpoſition du grand-pere a été re-
,, ſervée en vertu de laquelle la ſuc-
,, ceſſion eſt duë, non pas aux filles,
,, mais aux heritiers mâles tant qu'il
,, y en aura.

Trouvez-vous cette conſequence ſi claire, & ſi fort ſans contredit ? Il étoit ſtipulé par le contrat de mariage de Ferdinand & d'Iſabelle que le Roiaume de Caſtille apartiendroit à l'aîné de leurs fils, & celui d'Arragon au cadet. Ferdinand, & Iſabelle n'ont laiſſé que Jeanne leur fille heritiere de tous leurs Roiaumes par conſequent la convention citée, de leur contrat de mariage, eſt demeurée ſans effet, faute d'heritiers mâles. Mais

Jeanne s'eſt mariée à Philippe d'Au
triche, & a eu deux fils, Charles V. &
Ferdinand I. Empereur ; donc, d
Monſieur de Trautmanſdorff, la cla
ſe du contrat de mariage d'Iſabel
& de Ferdinand, à laquelle rien
ſemblable n'a été ſtipulé, dans cel
de Jeanne, & de Philippe, doit
vivre, & être executée par Charles
& Ferdinand I. donc, ajoute-t-
quoique Ferdinand, par un exem
rare de generoſité & d'amitié frat
nelle, n'ait pas voulu faire val
autrefois, contre ſon frere Char
cette clauſe reſſuſcitée; les deſcend
de Ferdinand doivent être prefer
dans l'ordre de la ſucceſſion,
deſcendans de Charles. Merveille
conſequence, & bien finement tir
Sur quelles loix, ſur quelles regle
juriſprudence, Monſieur de Tra
manſdorff ſe fonde-t-il ? Un gr
Juriſconſulte comme lui, ne ſai
point que les contrats ne s'inter
tent point ? Les diſpoſitions ne
étendent point d'un cas à un au
bien moins encore d'une perſon
ne autre. Les diſpoſitions grevai

comme ſont les ſubſtitutions, doivent être expliquées, & ne ſe devinent jamais. On ne s'arrête dans les contrats, qu'à ce qui eſt dit, & jamais à ce qui peut être préſumé; differens en cela des teſtamens, ſur leſquels les interpretations ſont reçûës quelquefois, & ſont autoriſées par les loix, & par l'uſage; il eſt permis de chercher l'intention, la volonté du Teſtateur & de la ſuivre: Il n'en eſt pas de même des contrats de mariage. On ne les entend que ſelon la ſignification étroite, expreſſe, & formelle de leurs termes. Que de loix, que d'autoritez, je pourrois citer ici, ſi je voulois faire le ſavant! Mais je laiſſe cette gloire à Monſieur de Trautmanſdorff.

Quand l'interpretation, & l'extenſion ſeroient permiſes, comment prouveroit-il encor cette volonté du grand pere, *Cette diſpoſition reſervée*, en vertu de laquelle, *la ſucceſſion*, eſt duë à la ligne de Ferdinand? Le grand pere s'eſt interpreté, s'eſt expliqué lui même: Il a fait ſon teſtament en l'année 1516. & il a inſtitué

Charles V. heritier univerſel de tous ſes Roiaumes. C'eſt en vertu de cette inſtitution, & non pas de la ceſſion inventée & imaginaire de Ferdinand I. Empereur, que Charles V. a ſuccedé à tous les Roiaumes & à tous les Etats, auſquels Philippe V. ſuccede aujourd'hui, en vertu des loix fondamentales d'Eſpagne, & du Teſtament de Charles II. qui a annullé la renonciation de Marie Thereſe Reine de France.

Quel peu d'eſtime, quelle mauvaiſe opinion Monſieur de Trautmanſdorf témoigne avoir pour nos Suiſſes, lorſque par un tiſſu de tant de fauſſes raiſons, ſi dénüées d'aparence, il eſpere les ſeduire & les enlever? Quelle baſſe & deſavantageuſe idée il a encor d'eux, lors qu'il leur dit à eux mêmes, qu'il s'étonne qu'une petite ſomme d'argent, que le Comte de Caſati leur a donnée, & que l'Empereur offroit de leur donner de même, les ait fait pencher du côté de Philippe V? Comme ſi c'étoit cet argent, & non pas la juſtice, la raiſon, la foi des traitez, qui euſſent deter-

miné les Suiſſes. Mais quel jugement portez-vous ſur le reſte de ſa lettre ? Que penſez-vous de cet aſſemblage informe de tant d'invectives contre la France, de tant de faits, ou ſupoſez, ou inutiles ? Je ne puis m'empêcher d'y revenir. Que penſez-vous de la maniere dont il parle de Jaques II. Roi d'Angleterre ?

Jaques II. dit-il, aprés avoir été *détourné des veritables interêts de ſon Roiaume, perdit le Sceptre & la Couronne, & beaucoup de Seigneurs Anglois qui ſe laiſſerent porter à l'infidelité, même leur vie.*

Qu'ont reproché à cet infortuné Roi, ceux mêmes qui l'ont detrôné, que ſon grand attachement à la Religion Catholique ? C'eſt ſon crime aux yeux des hommes ; c'eſt ſa gloire aux yeux de Dieu. Mais qu'eſt-ce que l'infidelité à laquelle pour s'être laiſſé entraîner beaucoup de Seigneurs Anglois ont perdu la vie ? C'eſt la profeſſion qu'ils ont faite de la Foi Catholique à l'exemple de leur Roi. Quel langage dans la bouche d'un

Miniſtre *du Chef Seculier de la Chrêtienté!* Monſieur de Trautmanſdorff apelle ainſi l'Empereur dans une autre lettre du 12. Fevrier aux L. L. Cantons.

Eſt-ce un Ambaſſadeur? Eſt-ce un Catholique? Enfin eſt ce un homme, qui par de ſi étranges diſcours trouble les pieuſes cendres d'un Roi dont la memoire eſt ſainte, & en veneration à tous les fidelles, aux Anglois mêmes qui l'ont perſecuté? Si l'Empereur l'a regardé comme un ennemi pendant ſa vie par des raiſons de politique; la haine dans une ame auguſte ſurvit-elle au trépas des illuſtres malheureux? Un ſentiment de la nature l'éteint même contre les grands criminels dans les ames communes. Ce peintre excellent du cœur de l'homme, Corneille Tacite, fait ſur ce ſujet dans ſes hiſtoires, une ſi belle reflexion. La punition des crimes, dit-il, en efface aſſez ſouvent l'horreur: la haine ſe tourne contre les auteurs du ſuplice; & la pitié acompagne ſur l'echafaut les malheureux qui expirent.

La pitié ne devroit-elle pas, à plus forte raiſon, embraſſer le tombeau d'un Grand Roi & acompagner avec reſpect l'innocence, la vertu, les malheurs mêmes qui aſſurent à ce Prince le titre de Grand ? Je ne puis croire que les diſcours de Monſieur de Trautmanſdorff ſoient conformes aux inſtructions de ſon maître ; ni que ſi l'Empereur voit les écrits de ce Miniſtre, il puiſſe lire ſans chagrin la lettre que nous examinons.

Avez-vous bien remarqué les expreſſions odieuſes qui y ſont familieres ? Monſieur de Trautmanſdorff en même tems qu'il reproche à la France quelques legers démêlez avec les Souverains Pontifes, parle lui-même du ſaint Siege, comme en parleroit un ſage Lutherien ; ce n'eſt jamais le ſaint Siege, c'eſt *le Siege de Rome*. Il n'en uſe pas ainſi ſans deſſein : cette façon de parler eſt la vraie marque & le coin de l'hereſie : c'eſt le mot de raliement auquel ſe reconnoiſſent les ſeparez de l'Egliſe : il s'en ſert afin de gagner leur bienveillance ; il eſpere que les Louables

Cantons proteſtans touchez de cette complaiſance ſe detacheront des Catholiques, & s'armeront pour l'Empereur. C'eſt une fineſſe de politique, & ſans doute une leçon de Machiavel. Il veut bien que nous en jugions ainſi, car il ne le cite ſi à propos & ſi ſavamment, dans ſa lettre du 12. Fevrier, que pour aprendre au monde qu'il l'a lû. Pour moi qui ne ſuis point ſi habile, & qui n'ai point étudié les perverſes maximes de Machiavel, je penſe que cette conformité de langage avec les heretiques, doit donner de l'indignation aux Catholiques, & de la defiance aux Proteſtans. Quelle aſſurance peut-on prendre ſur les conſeils, & ſur les paroles d'un homme qui emploie toute ſon adreſſe, à faire douter de ſa Religion?

N'eſt-ce point de la même école encore, qu'il tire cette negligence affectée, avec laquelle laiſſant échaper comme ſans deſſein, dans ſa lettre que *la grande Alliance eſt publiée tant à Rome que dans les autres Païs, comme une guerre de Religion.* Il tâche

d'inſinuer adroitement à nos Cantons proteſtans, qu'effectivement ils doivent regarder comme une querelle qu'on veut faire à leur Religion, tout ce qui n'eſt qu'un démêlé ordinaire de droits & d'interêts purement humains, & s'armer pour la defence de leurs Temples.

L'artifice me paroît groſſier. Je vous aſſure qu'en France perſonne ne s'eſt encor aviſé de dire que la Religion eût aucune part dans la guerre preſente. Aprés tout les peuples ſi ſouvent abuſez par ces ſpecieux pretextes de cauſe de la Religion, ne doivent plus en être les dupes. Ils doivent même aprehender les deſſeins cachez & dangereux de ces Princes qu'ils voient, avec une complaiſance étudiée, careſſer, flater toute ſorte de Religions, les ſouffrir chez eux, les proteger toutes.

Rapellez dans vôtre memoire la conduite des anciens conquerans. Cyrus reſpecta le culte du vrai Dieu, qu'il n'adoroit pas. Alexandre honora la Religion des Perſes, & celle des Indiens, differentes toutes deux de la

ſienne. Les Romains, à qui leurs oracles promettoient un Empire ſans fin & ſans bornes, pour ſe le mieux aſſurer, adoptoient toutes les Religions des peuples vaincus : Ils donnoient aux Provinces conquiſes les vices & les plaiſirs de Rome ; & ils portoient à Rome les Dieux & les ſuperſtitions des Provinces conquiſes : C'étoient là les chaînes avec leſquelles ils tenoient ſous leur domination preſque tous les habitans du monde.

Lorſque je me ſouviens de ces exemples, & que je vois de puiſſans Princes, qui avec une condeſcendance politique & concertée juſques dans les termes, dont ſe ſervent leurs Ambaſſadeurs, ménagent habilement toutes les Religions, je ne puis m'empêcher de les ſoupçonner d'une conſpiration generale contre la liberté de tous les Peuples, & de toutes les Religions. S'ils n'ont pas les vertus & la puiſſance de ces fameux conquerans, ils en ont les maximes & l'avidité redoutable à leurs voiſins.

Les autres Princes, qui plus unis, plus ouverts dans leur conduite, ne rougiſſent point de leur foi, ne diſſimulent point le zele qu'ils ont pour leur Religion, & ne veulent ſouffrir dans leurs Etats que la ſeule qu'ils croient veritable, contens de poſſeder paiſiblement les Roiaumes que Dieu leur a donnez, n'envahiront point ceux des autres. Ils peuvent avoir toutes les vertus des conquerans, mais ils n'en ont pas les injuſtes maximes, & l'ambition démeſurée.

Je ne finirois jamais ma lettre ſi je voulois examiner en detail, toutes les autres façons de parler étranges; toutes les penſées extraordinaires, toutes les propoſitions contraires à ſes propres vûës que Monſieur de Trautmanſdorff a jettées dans ſa lettre. *Le Cardinal de Furſtemberg devenu*, ſelon lui, *d'Electeur pretendu, petit Abbé de ſaint Germain*; *& le Comte de Tekeli de Grand de Hongrie, devenu Eſclave Turc*, à qui doivent-ils imputer leurs malheurs, qu'aux violences, & aux injuſtices du Conſeil de Vienne? Le Duc de Mantouë qui, dit-il, eſt

obligé de *mandier des grains* pour faire ſubſiſter ſes Sujets, accuſera-t-il de cette extremité, ſi elle eſt vraie, les François qui le deffendent, ou les Imperiaux qui l'attaquent ? Si l'on en croit cet Ambaſſadeur nul malheur n'arrive ſur la terre qui ne ſoit cauſé par les François. *Ils occupent*, à ce qu'il aſſure, *une petite tour dans l'Etat Eccleſiaſtique, & il faut attendre l'effet de cette garniſon françoiſe.* Dans quelles ſurpriſes l'aveugle prevention ne fait-elle point tomber les plus grands hommes ? Les François n'ont aucun poſte dans l'Etat Eccleſiaſtique, ce ſont les Allemans qui occupent cette petite Tour.* Pour moi j'eſpere que Monſieur de Trautmanſdorff dira bien-tôt que les François ont fait perdre aux Allemans la Bataille de ſaint Godar, comme il dit qu'ils ont fait perdre aux Venitiens le Roiaume de Candie.

En verité ſa lettre eſt tres-curieuſe, & tres-inſtructive : il confirme une infinité de choſes qu'on ne faiſoit que

* *La Mezola*, Château ocupé par les Allemans dans le Ferrarois.

ſoup

ſoupçonner ; il en aprend cent autres qu'on ne ſavoit point. Il gemit ſur la perte ancienne de Strasbourg, & ſur la nouvelle entrée des troupes françoiſes dans Nanci. Ce n'eſt que pour nous aſſurer, que l'Empereur auroit bien voulu trouver les chemins ouverts, pour venir juſques à Rheims ; & que le Roi de France auroit eu grand tort, ſi ſe confiant à une neutralité que l'Empereur eût bien-tôt violée, il ne lui avoit pas fermé les paſſages. La priſe du Fort de Kel va devenir un nouveau ſujet de gemiſſement & de declamation ; *l'impudence & la mauvaiſe foi françoiſes* y ont bien éclaté. Sont-ce là des choſes permiſes ? Les François devoient-ils paſſer le Rhin dans une ſaiſon ſi peu avancée, & ſurprendre, comme ils ont fait, leurs ennemis dépourveus ? Monſieur de Trautmanſdorff ne manquera pas d'apeller cela, *renverſer les Loix de la nature, ou en diſpoſer à ſon bon plaiſir.*

N'avez vous pas obſervé, comme pour ne rien oublier, il reproche au Roi de France, de n'avoir fait aucun Eſpagnol Maréchal de France dans la

derniere promotion ? Qu'il y a dans ce reproche, de bon ſens & de connoiſſance du caractere des deux Nations ? Mais que dites-vous de ce qu'il aſſure que l'Eſpagne, *ne peut point enrôler de ſoldat, point armer de Vaiſſeaux ſans la permiſſion prealable de la Cour de France ?* Ne croiez-vous pas cette permiſſion bien difficile à obtenir ?

Que de découvertes Monſieur de Trautmanſdorff fournit à ceux qui écriront l'hiſtoire ? Vous ignorez peut-être les cauſes de la precedente guerre: Monſieur de Trautmanſdorff en un endroit de ſa lettre en accuſe les François qui, dit-il, rompirent la trêve avec l'Empire. En un autre endroit ce ne ſont plus les François c'eſt l'Empereur qui a commencé la guerre pour faire rendre la Lorraine. *Combien de ſang chrêtien n'a-t'on pas répandu, & quelle cruelle guerre n'a-t-on pas faites juſques à ce que Sa Majeſté Imperiale & ſes Hauts Alliez aient obligé la France de rendre le Duché de Lorraine à ſon maître legitime ?* Voila la vraie cauſe de cette guerre, s'il en faut croire Monſieur de Trautmanſdorff. La paix étoit

bien plus aisée à faire que nous ne pensions : Et pourquoi Monsieur de Trautmansdorff ne parloit-il plûtôt ?

Vous m'avez écrit que je me trompois dans ma derniere lettre à nôtre ami, lorsque je disois que l'Empereur avoit creé l'Electeur de Brandebourg Roi de Prusse. Vous m'avez fait souvenir de ce repas celebre dans lequel l'Electeur, mettant lui-même une Couronne sur sa tête, but à sa propre santé comme Roi de Prusse ; & se proclama Roi. Ce fut là toute la ceremonie de son couronnement, & il pretend qu'il ne doit qu'à lui-même sa Roiauté. J'avouë que j'étois prêt à me retracter, mais vous voiez bien que nous nous trompions encor tous deux. Il faut s'en tenir à la decision de Monsieur de Trautmansdorff. *L'Empereur*, dit-il, *a mis à l'Electeur de Brandebourg la Couronne de Prusse sur la tête.* Il me semble cependant que de si hauts Alliez devroient être d'acord entr'eux, sur un point si important. Les Prussiens & les Imperiaux devroient tenir le même langage: Les uns sont ingrats, ou les autres sont menteurs.

Attendez-vous de moi, que j'examine encor les autres écrits de Monsieur de Trautmansdorff que vous m'avez envoiez ; Je vous declare, que las, & presque noié, dans ces Ocean bourbeux d'inutilitez, de redites & d'injures, je me sauve à la nage, & je me hâte de gagner la terre. Monsieur de Trautmansdorff est par tout semblable à lui même. Je le reconnois à cette indecence avec laquelle il parle de Monsieur de Puizieux, Ambassadeur comme lui : Elle convient à l'aprobation qu'il donne dans la lettre du 12. au traitement fait à Monsieur du Heron en Pologne.

Si Monsieur de Trautmansdorff, au lieu d'étudier Machiavel, avoit un peu lû Grotius sur les droits de l'Ambassade ; cette participation de ministere des Anges, ce *Fas gentium* de Corneille Tacite, cette sainteté du corps d'un Ambassadeur, non seulement de son corps, mais de tout ce qui lui apartient ; ce rempart du droit divin, dont Ciceron dit que le droit des Ambassadeurs est fortifié & muni ;

enfin toutes les magnifiques penſées, les nobles expreſſions des Auteurs de tous les Siecles ſur ce ſujet, qu'il eût trouvées dans Grotius, lui euſſent élevé l'ame, & inſpiré pour ſon propre Caractere plus de reſpect qu'il n'en témoigne.

Quelle difference de ſtile & de ſentimens je trouve dans les memoires de Monſieur de Puizieux, que vous m'avez auſſi envoiez! Je les ai lûs avec plaiſir; & comme on diſoit en Grece que les Gardes de la grande Reine, c'eſt à dire de la Reine de Perſe, étoient la majeſté & la terreur; J'ai penſé de même, que la dignité & la ſageſſe étoient les compagnes de Monſieur de Puizieux; c'eſt peut-être à la bonté de ſa cauſe, c'eſt peut-être à lui-même, & au caractere de ſon ame qu'il doit cet avantage: Il ne m'appartient pas de juger, ni de la cauſe, ni de ceux qui la diſputent & la défendent; mais je ne puis aprouver cette temerité, ſi je l'oſe dire; & à ce qu'il me ſemble, cette indiſcretion avec laquelle Monſieur de Trautmanſdorff, (peut-être ſuivant ſes inſtructions),

reproche ſans ceſſe à la maiſon de Bourbon le deſſein de la Monarchie Univerſelle, *les parjures*, *les cruautez*, *les infidelitez*, *les perfidies* commiſes dans la vûë de parvenir à cette Monarchie odieuſe & injuſte.

Il ne faudroit point attaquer ſi ſouvent les François, ſur un ſujet ſur lequel il leur eſt ſi facile de ſe deffendre, & d'accabler l'Empereur. Le moindre des écrivains François, quoique Monſieur de Trautmanſdorff ſemble ſi fort les mépriſer tous, fera voir quand il voudra s'en donner la peine, que la maiſon d'Autriche attribuë aujourd'hui à ſes Ennemis, ce dont elle ſeule depuis plus d'un ſiecle a dû être acuſée. La maiſon d'Autriche n'a point regardé la Monarchie Univerſelle comme une chimere, elle y a aſpiré, elle s'eſt flatée d'y parvenir, & tout ce qu'elle a fait pour y arriver, injuſtices, uſurpations, crimes, trahiſons, elle en croit les autres capables : du moins elle veut qu'on les en ſoupçonne. Pour moi je veux vous faire ſentir, & la verité de ce que j'avance, & la legereté indiſcrette de

Monſieur de Trautmanſdorff dans ſes acuſations. La premiere lettre que je vous écrirai bien-tôt ne ſera qu'un recueil abregé des vexations, des infidelitez, des perfidies que la maiſon d'Autriche a faites pour s'agrandir, & pour établir ſa Monarchie univerſelle. Je ne doute pas que lorſque vous verrez tant de faits étranges & odieux mis enſemble dans un ſeul tableau, vous ne diſiez comme moi avec un excellent Poëte François :

D'un Empire ſi ſaint, la moitié n'eſt fondée
Que ſur la foi promiſe & rarement gardée.

Je ſuis, &c.

P. S. J'ai laiſſé échaper, dans ma derniere lettre à nôtre ami, une preuve trop manifeſte de mon ignorance. J'ai dit, que les Imperiaux avoient arrêté, & empriſonné des Officiers de l'Abé de S. Gall. Ce ſont au contraire les gens de l'Abé de S. Gall, qui devouez aux paſſions de M. de Trautmanſdorff, ont arrêté, foüillé, & empriſonné des Officiers. Cette erreur eſt pardonnable entre des amis, à un particulier, qui n'aiant aucun commerce, ni avec la Cour, ni avec

les Miniſtres, peut ſans honte ignorer de certaines circonſtances, qui ne viennent pas à la connoiſſance de tout l'Univers ; mais elle n'eſt pas excuſable dans un homme dont on donne les lettres au public, comme des ouvrages ſerieux. Cette avanture, qui affligeroit fort un auteur de bon gré ; me rejouit, moi qui ſuis auteur par force, & parce qu'il plaît à nôtre ami de me faire imprimer malgré moi ; j'eſpere qu'elle le rendra plus ſage, & que mes lettres particulieres ne deviendront plus generales, & ne courront plus le monde comme des livres.

ONZIE

ONZIEME LETTRE
d'un Suiſſe à un Conſeiller de Fribourg.

A Paris le Mars 1703.

MONSIEUR,

Puiſque je vous l'ai promis, je vais lever un rideau, ſous lequel l'oubli, ou l'inattention des hommes laiſſe enſevelir des evenemens conſideraables, dont l'image plus preſente à la memoire pourroit donner des inſtructions & des conſeils ſalutaires à toute l'Europe dans les calamitez qui l'acablent.

J'ai à vous prouver que la Maiſon d'Autriche a veritablement aſpiré à cette Monarchie univerſelle, dont aujourd'hui l'Empereur & les Miniſtres de l'Empereur dans toutes les Cours de l'Univers acuſent ſans fon-

dement la Maiſon de France de vouloir s'emparer ; & que l'une pour y parvenir a depuis le premier moment de ſon élevation emploié dans tous les tems, tous les moiens illicites & criminels, qu'elle reproche injuſtement à l'autre de mettre aujourd'hui en uſage.

Dieu ſeul, qui eſt le ſcrutateur des cœurs, & qui tient celui des Rois dans ſa main, lit dans l'ame du Roi de France & dans celle de l'Empereur, & connoît la ſincerité ou la fauſſeté, l'innocence ou l'injuſtice de leurs intentions. Pour moi je ne pretens ni repondre, ni juger de leurs penſées ; je ne veux point deviner les motifs de leurs actions, je ne veux ni renouveller ni croire le ſoupçons injurieux.

Le François & l'Allemand également acuſez d'une ambition trop vaſte, ne ſont pas traitez également ſur les routes qu'on pretend que leur ambition leur a fait prendre. Les libelles des ennemis de la France, n'imputent à l'un que des violences, & les auteurs des memoires hiſtoriques du tems reprochent à l'autre des

crimes & de noirs attentats : ils ſont tous deux peut-être également innocens : je ſai combien legers & incertains ſont les jugemens populaires ſur les Princes qui vivent ; combien ſujets à l'erreur & au menſonge ſont les diſcours, qu'on tient d'eux pendant leur Regne : l'ignorance ou la paſſion, la flatterie ou la haine, corrompent & empoiſonnent tout : la verité preſque toûjours maſquée & defigurée pendant leur vie, ne ſe dévoile qu'aprés leur mort.

Souffrez donc que je garde un ſage & reſpectueux ſilence ſur les Monarques qui regnent aujourd'hui. Je ne vous entretiendrai, que de ceux que la loi commune du trepas, en les confondant avec les plus vils de leurs ſujets, a livrez à l'examen, & à la cenſure de tous les hommes. Je vous raporterai les faits paſſez ; je les comparerai avec les preſens ; & je me donnerai ſeulement la liberté de tirer quelquefois les conſequences, qu'une reſſemblance trop vive entre les uns & les autres, doit ſuggerer à tout homme raiſonnable.

J'écrirai ſimplement & ſans art ce que la foi des Hiſtoriens a tranſmis à la poſterité : le tableau ne ſera point chargé de couleurs étrangeres & trop fortes ; les objets nuds, & repreſentez tels, qu'on les trouve dans les livres aprouvez, ſont d'eux mêmes aſſez frapans : car s'il en faut croire les Hiſtoriens, l'eſprit d'uſurpation a animé la Maiſon d'Autriche auſſi-tôt qu'elle a vû le jour & qu'elle eſt née à la Souveraineté, toujours une conformité de conduite & de deſſeins a fait dans tous ſes Princes éclater cet eſprit ; & toujours dans leurs conſeils, les moiens d'uſurper quels qu'ils aient été, ont paru indifferens & permis : infidelitez, fraudes, baſſes ſupercheries, conſpirations ſecrettes, violations publiques des Traitez, & des droits les plus ſacrez, crimes mêmes, trahiſons, meurtres, aſſaſſinats, empoiſonnemens ; l'ambition dans leurs ames, ou dans celles de leurs Miniſtres, diſent les Auteurs, a rendu tout legitime. Mais comme il eſt impoſſible qu'écrivant à la hâte & avec cette negligence permiſe entre

des amis, je n'oublie beaucoup de choſes que vôtre longue lecture fournira à vôtre memoire, il arrivera peut-être que celles qui me ſeront échapées, me feront ſoupçonner d'une diſſimulation trop partiale pour la Maiſon d'Autriche.

Rodolphe Comte d'Apſbourg, qui, comme je l'écrivois il y a quelque tems dans une de mes lettres à nôtre ami commun, a commencé l'élevation de cette Maiſon, Rodolphe, dis-je, ſimple courtiſan, & même à ce qu'on dit, domeſtique d'Ottocare Roi de Bohême, après avoir aquis de la reputation dans les longues guerres que ce Roi avoit eües contre les Rois de Hongrie, fut choiſi par les Suiſſes pour être leur chef, & le deffenſeur de leur liberté, contre les Gentilshommes qui vouloient la leur ravir, & ſe rendre Souverains.

Il bornoit ſon ambition à ce titre de Protecteur de la liberté Helvetique, lorſqu'une faveur ineſperée de la fortune lui inſpira des penſées plus hautes. Après la mort de Frederic II. & vingt-deux ans de trouble dans l'Em-

pire, il fut elû Empereur, & pacifia l'Allemagne. Alors il traça le plan de ce prodigieux agrandiſſement de ſa Maiſon, au dépens de l'Empire, & des Princes de l'Empire; il en commença avec ſuccez l'execution, & il ouvrit cette longue carriere d'uſurpations & d'injuſtices, dans laquelle ſes deſcendans ont couru ſur ſes traces, & l'ont ſurpaſſé.

Il ſongea d'abord à leur établir dans l'Allemagne une ſouveraineté, qui les rendît ſi puiſſans, que les Electeurs fuſſent toûjours obligez à leur deferer l'Empire; & qu'ainſi l'Empire même devint hereditaire. Il chercha, il inventa des moiens, & des pretextes pour dépoſſeder quelque Souverain, & comme s'il eût voulu aprendre à ſa poſterité à ſe mettre au deſſus des ſcrupules que quelques étincelles de vertus morales font naître même dans les ames vulgaires; ce fut Ottocare Roi de Bohême ſon ancien maître qu'il reſolut de dépoüiller. Il y réüſſit.

Il s'étoit fortifié de l'alliance du Roi de Hongrie ennemi de celui de

Bohême ; il avoit tiré de l'argent de l'Italie, en vendant le Domaine de l'Empire, & affranchiſſant du joug imperial, Boulogne, Gennes, Florence, Lucques, & les autres Villes, qui à l'exemple de celles-là, voulurent acheter leur liberté ; il ſoutint que l'Autriche, qu'Ottocare poſſedoit du chef de ſa femme heritiere de Frederic dernier Duc d'Autriche, étoit un Fief maſculin, devolu à l'Empire, faute d'heritiers mâles. L'infortuné Ottocare fut tué dans une bataille qu'il perdit auprès de Vienne. Albert fils de Rodolphe fut inveſti du Duché d'Autriche, dont il prit, & donna le nom à ſa race. L'heure d'envahir la Bohême n'étoit pas encore venuë. Mais Albert qui par ſon mariage avec Elizabeth fille unique & heritiere du Comte de Tirol, avoit ajoûté aux Etats d'Autriche le Comté de Tirol, le Duché de Carinthie, & d'autres païs, étoit déja ſi puiſſant, que ſon pere, & lui ne deſeſpererent pas de commencer, dés-lors, l'établiſſement de cette ſucceſſion hereditaire de l'Empire que leurs ſucceſſeurs travaillent encore aujourd'hui à achever.

Rodolphe assembla les Electeurs, & les Princes à Francfort ; il leur demanda d'assurer l'Empire à son fils après lui : Il ne put l'obtenir, & au contraire après sa mort Adolphe de Nassau fut élû & couronné Empereur; ce grand projet échoüé ne servit qu'à faire éclater davantage la puissance terrible, & l'ambition d'Albert. Il entreprit de détrôner Adolphe de Nassau ; il se declara Empereur, en vertu d'une élection forcée, tumultueuse, & condamnée par les Papes ; il tua Adolphe de sa propre main, dans la bataille, qui se donna auprés de Wormes ; & par une nouvelle election avouant lui-même l'irregularité & l'injustice de la premiere, il obligea l'Empire à le reconnoître. Il demanda pour son fils le Roiaume de Hongrie, qu'on lui refusa ; plus heureux d'une autre côté, il le fit élire Roi de Boheme. Enfin il se rendit si odieux par son avidité, par ses violences & ses usurpations, que son propre neveu Jean Duc de Suaube, dont il avoit envahi & retenoit les

Etats, l'assassina à Reinsfeld, lors qu'il alloit à la tête de ses troupes, en forçant la Boheme à élire Roi un autre de ses fils, à la place de celui qui étoit mort, achever d'éteindre la liberté de ce Roiaume déja presque expirante. *

Tels ont été les Chefs de cette Maison dont les Princes toujours fideles imitateurs des maximes de regner, & de s'agrandir établies par leurs Ancestres, acusent les autres d'injustices & de tirannie.

Considerez, je vous prie, comme les Fiefs de l'Empire se trouvent dés ces premiers tems, tantôt masculins, lors que la Maison d'Aûtriche en veut dépoüiller les legitimes possesseurs; tantôt feminins lors qu'elle veut les aquerir par des mariages; & enfin deviennent l'un & l'autre, & pour me servir du terme usité en Allemagne, *promiscus* lors qu'elle les possede. Admirez ce merveilleux bonheur, & le concert de la fortune même avec les desirs de cette Auguste Maison.

* Steron, Argentina, Saint Antonin, Sponde, Serrarius, Sleidan.

Elle connoît tous ſes privileges, & elle ne les laiſſe point abolir par la preſcription. Ainſi l'Empereur Leopold, qui a vû tomber, dans ſa Famille, tous les Roiaumes d'Eſpagne, par le Chef des femmes, les rend aujourd'hui purement maſculins, en ſoutenant qu'ils doivent apartenir aux mâles d'une ligne plus éloignée, preferablement aux filles de la ligne plus prochaine. Ainſi il aſſure que le Milanois, dont les inveſtitures, deux deſquelles ſont données par lui même, nomment, & inſtituent formellement les filles, eſt auſſi un fief maſculin, comme l'Autriche l'étoit du tems de Rodolphe. Les inveſtitures n'ont de l'autorité, & de la force, que lorſqu'elles ſont favorables à la Maiſon d'Autriche; elles ſont vaines & nulles, lorſqu'elles lui ſont contraires.

En même-tems que vous vous repreſentez Rodolphe inveſtiſſant Albert ſon fils du Duché d'Autriche pretendu devolu à l'Empire; vendant en Italie les domaines & les droits de l'Empire, pour enrichir ſa famille; de ſimple Comte devenu Prince; ne laiſſant

pas, tout nouveau qu'il eſt dans l'ordre des Princes, d'entreprendre de faire donner à ſon fils après lui la Couronne Imperiale : regardez en même-tems Leopold, qui plus reſpectable ſans doute & plus à craindre par cette longue ſuite d'Empereurs dont il deſcend & par les vaſtes Etats qu'il poſſede, mais plus hardi & plus heureux commande dans l'Empire, non plus comme dans une Republique dont il eſt le Chef, mais comme dans un Etat Monarchique, dont il ſeroit né le Souverain ; fait élire quand il veut ſon fils Roi des Romains ; mepriſe les proteſtations faites, contre cette élection ; viole les Conſtitutions de l'Empire ; trafique publiquement des dignitez de l'Empire, des nouveaux Electorats, & des nouvelles Roiautez ; les inſtituë au mépris des articles de ſa propre capitulation ſolemnellement jurez ; au mépris des plus ſaintes loix de la Bulle d'or, & au mépris des precautions anciennes de tout l'Empire confirmées, & ſcellées par la Paix de Munſter à l'ocaſion du Palatinat du Rhin erigé autrefois en Electo-

rat. De même qu'Hanover vient de l'être.

Remarquez comme la Bohême & la Hongrie, qui ont été ſeulement regardées & enviées par Rodolphe & Albert, n'ont-pû éviter les ardentes pourſuites de l'infatigable Maiſon d'Autriche; & enfin privées de leur droit d'Election, de leur liberté, & de tous leurs privileges, ſont tombées dans ſes chaînes, & devenuës ſon patrimoine.

Pour moi quand je compare ce qui a été tenté, ou médité par les premiers Empereurs de cette Maiſon, avec ce qui eſt accompli aujourd'hui, je penſe qu'à Leopold ſeul étoit reſervé l'honneur d'achever tous les projets de ſes Ancêtres; & de mettre aux fers, ce grand Corps Germaniqûe, ces renommez Allemans, qui ont pris dans l'Univers la place des anciens Romains. Comment peuvent-ils éviter l'eſclavage? Si les Electeurs continuent, comme ils ont fait depuis près de trois cens ans, non pas à élire librement, mais à couronner par force des Empereurs de la même

Maiſon ; ces Empereurs continueront à mettre dans leur Maiſon les fiefs de l'Empire, à meſure qu'ils deviendront vaquans faute d'heritiers legitimes ou d'autres accidens. Les Fiefs réünis compoſeront une puiſſance plus formidable que celle de tout l'Empire. L'Empire ſera contraint d'obeir quelque jour à ſes Fiefs, & ne ſera plus lui-même qu'un Fief de la Maiſon d'Autriche.

Après la mort d'Albert l'Allemagne reſpira. Henri VII. de la Maiſon de Luxembourg fût elû Empereur ſans conteſtation ; la Maiſon d'Autriche étonnée du meurtre d'Albert n'oſa murmurer : mais auſſi-tôt qu'Henri fût mort, *non ſans grand ſoupçon de poiſon*, dit Sleidan, elle ſe releva. Frederic Duc d'Autriche, & fils d'Albert, pretendit reſſaiſir la ſucceſſion de ſes Aieux, c'eſt ainſi qu'il regardoit déja l'Empire. Louis de Baviere fût cependant élû à ſon prejudice, & couronné à Aix par l'Electeur de Maience ; Mais Frederic ſe fiſt couronner à Bonn par celui de Cologne ; & le Pape Jean XXII.

les traitoit tous deux comme Empereurs, quoique plus affectionné à Frederic.

Grandes guerres, affreuſes diſſenſions s'émurent en Allemagne : Empereurs des deux côtez, aigles contre aigles, Germains contre Germains; les deux rivaux ſe diſputerent l'Empire par de ſanglantes batailles. Ainſi deux fois, en moins de trente ans, l'ambition Autrichienne alluma le flambeau de la guerre civile, & fiſt verſer des ruiſſeaux de ſang à l'Allemagne. Ce ſont là les bien-faits tant vantez par l'Empereur, dans toutes les Dietes de l'Empire, & par ſes Miniſtres, dans toutes les Cours du Monde ; ce ſont là, dis-je, les bienfaits qui attachent les Allemans à ſa Maiſon.

Frederic ſuccomba, & contraint de quitter un titre injuſtement pretendu, il alla mourir dans ſes Etats hereditaires. La Maiſon d'Autriche demeura depuis lui, pendant près d'un ſiecle, comme enſevelie, & laiſſa dormir ſes ambitieux deſſeins. Albert II. les reveilla en l'année 1438. Il fût élu Roi

de Bohême, Roi de Hongrie, & Empereur : c'eſt lui qui a commencé cette longue ſucceſſion d'Empereurs non interrompuë juſques à celui qui regne aujourd'hui. Il ne vêcut pas deux ans après cette grande élevation.

Frederic III. ſon couſin lui ſucceda à l'Empire, & cachant ſes deſſeins ſous de faux dehors de moderation, & de bonté, attaqua vivement la liberté des Hongrois. Il s'empara de la perſonne du jeune Ladiſlas V. Roi de Bohême & de Hongrie dont il s'étoit declaré tuteur ; il ſe ſaiſit de la Couronne & des ornemens roiaux, ſans leſquels les Hongrois ne croient pas pouvoir reconnoître un Roi legitimement. Il les retint malgré les plaintes & les prieres de ces peuples, qu'il reduiſit par ſes injuſtes refus à lui declarer la guerre : il fût enfin obligé à leur rendre leur Roi ; mais ce jeune Prince peu de tems après mourut empoiſonné. Et les Hongrois qui élurent en ſa place Mathias Corvin, ne purent le couronner ; parce que Frederic gardoit, & leur refuſoit

toûjours les precieuſes marques de leur Roiauté.

Il maria ſon fils Maximilien avec Marie heritiere de la Maiſon de Bourgogne : cette Princeſſe ne vêcut pas long-tems aprés ſon mariage ; la tutelle du ſeul fils & de la fille qu'elle laiſſa, ſervit de pretexte à Frederic & à Maximilien pour entreprendre de détruire la liberté, & les privileges des Etats de Flandres. Tout le monde ſait les revoltes, les guerres, dont cette injuſte entrepriſe affligea ſi long-tems la Flandre ; on ſait auſſi la bonne foi avec laquelle Maximilien, aprés la Paix ſolemnellement concluë & jurée, entra dans la Ville de Gand ſuivi de cinq mille hommes, au lieu de cinq cens qu'il avoit été accordé qu'il y pourroit amener.

C'eſt ſans doute ſur une infinité d'actions ſemblables à celles là & aux autres que j'ai déja raportées, dont l'Hiſtoire de la Maiſon d'Autriche eſt pleine ; qu'elle fonde le droit qu'elle ſe donne, de reprocher à la France, comme des crimes énormes les moindres petites aparences d'infractions

aux

aux Traitez, les moindres petits retardemens involontaires à leur execution, & des affuts de canon ôtez des Places qu'on lui reſtituë de bonne foi. Elle croit qu'à elle ſeule l'injuſtice, la violence, l'uſurpation, la vengeance, ont été reſervées.

Maximilien I. élu Roi des Romains du vivant de Frederic fut couronné Empereur aprés lui. Comme ſur le tombeau, qu'il érigea à ſon pere, il lui donna le titre de Roi de Hongrie & de Bohême, il ſongea à en donner les deux Couronnes à ſes Deſcendans. C'eſt dans cette vûë qu'abuſant du peu d'habileté & de la facilité trop grande de Ladiſlas VI. Chef de la branche aînée des Illuſtres Jagellons, dont la branche cadete regnoit en Pologne, & Roi de Bohême & de Hongrie, il fit avec lui, ce traité fatal à la liberté de tant de peuples, dont l'article le plus important étoit; qu'au deffaut d'heritiers mâles dans la poſterité de Ladiſlas, la Maiſon d'Autriche ſuccederoit aux Roiaumes de Bohême, & de Hongrie. C'eſt encore dans cette vûë qu'auſſi-tôt qu'il

aprit la mort de Ladiſlas, il abandonna l'Italie où ſa preſence étoit neceſſaire, & revint en Allemagne, pour profiter des remuemens qu'excitoit la tutelle du jeune Louis II. fils de Ladiſlas.

Cet inique traité, ſi également contraire au droit commun, aux droits de l'Empire, & à ceux des Roiaumes de Bohême & de Hongrie eut ſon execution d'une maniere bien funeſte, peu de tems après la mort de Maximilien.

Louis II. qui avoit marié ſa ſœur Anne à Ferdinand, petit fils de Maximilien, & qui n'avoit point d'enfans de Marie d'Autriche Sœur de Ferdinand, perit malheureuſement, dans la fameuſe Bataille de Mohats, que Soliman Empereur des Turcs, gagna contre lui en l'année 1526. Ferdinand fut élû Roi de Bohême & de Hongrie, malgré la genereuſe reſiſtance de quelques Seigneurs Hongrois, dont les efforts inutiles furent les derniers ſoûpirs de la liberté de leur patrie. La Bohême & la Hongrie ſont enfin demeurées Provinces

hereditaires de la maiſon d'Autriche.*

Quel concours perpetuel & ſurprenant des évenemens fortuits, avec les deſſeins de cette maiſon ? Je ne puis me laſſer de le remarquer, & de l'admirer. Les Princes meurent empoiſonnez, ou ſe perdent dans les Batailles ; & toûjours dans le tems que leur mort eſt neceſſaire aux meſures, que la maiſon d'Autriche a priſes, comme ſi elle l'avoit devinée. Eſt-ce une aveugle fortune qui opere ces prodiges ? Mais il n'eſt pas encore tems de vous faire faire des reflexions, ni de vous demander ſi une maiſon qui doit ſon établiſſement, à des voies ſi extraordinaires & ſi ſuſpectes, à tant de loix de l'Empire enfreintes, & à tant de droits violez ; garde encore avec tout l'Univers quelques dehors de reſpect pour lui ; loſqu'elle fait à ſes ennemis, qui obſervent le ſilence, des reproches ſi ſanglans ſur des vio-

* Onuphre, Cuſpinien, Villani, Argentina, Sponde, Naucler, Bonfin, Æneas Silvius, Paul Iove, Guichardin, Heiſſ, Varillas.

lences incertaines, & ſur l'inexecution douteuſe de quelques Traitez ? Je me hâte de vous ouvrir une plus ample & plus magnifique ſcene.

Juſques ici ce ne ſont que les preludes, & comme l'enfance de la Maiſon d'Autriche ; c'eſt le regne de Jupiter adoleſcent, ſous lequel on apperçoit encore ſur la terre quelques reſtes d'innocence & de ſimplicité. La maiſon d'Autriche n'a encore ſongé qu'à envahir quelques Etats particuliers, qu'à abuſer des forces, & de l'autorité de l'Empire, pour le démembrer, pour en uſurper les Fiefs, pour dépouiller les Seigneurs anciens & legitimes, & pour augmenter ſon patrimoine par des confiſcations & des reünions. Elle n'a aſpiré qu'à détruire la liberté des Roiaumes de Bohême & de Hongrie, à rendre l'Empire hereditaire, & à s'établir ſur toute l'Allemagne une ſouveraineté deſpotique.

Ce n'eſt que ſous Charles-Quint que devenuë formidable par l'union de tous les Roiaumes d'Eſpagne avec ſes autres Etats, elle a aſpiré ouvertement à la Monarchie univerſelle,

& ne s'eſt plus embarraſſée de chercher des couleurs & des pretextes ; elle a crû tout bon, & permis pour l'acompliſſement d'un ſi grand deſſein.

Je ne pretens pas, en vous parlant de Charles-Quint, copier les auteurs trop envenimez contre lui, qui lui reprochent même les fautes de ſes peres, & qui diſent ; *qu'il fut redevable aux plus grands crimes & aux plus noires perfidies, de la plûpart des Etats qu'il eut par la ſucceſſion de ſa mere.*

Je ſai que Jean d'Arragon a paſſé, dans les derniers ſiecles, pour un Prince très-injuſte ; je ſai que Ferdinand le Catholique a été acuſé de beaucoup d'infidelitez & de manquemens de parole. Je ſai que Philippe I. lui-même, le plus humain, le plus équitable, & le plus moderé de tous les Princes Autrichiens, n'a pas été exempt du ſoupçon d'une ambition & d'une envie de regner trop precipitées : Les Hiſtoriens pretendent, que n'aiant pas aſſez de reſpect pour les dernieres volontez d'Iſabelle, qui avoit laiſſé à Ferdinand le Catolique

ſon mari l'uſufruit de tous ſes Roiaumes, il contribua beaucoup à la revolte des peuples, qui au prejudice de Ferdinand l'apellerent, & le reconnurent pour leur Roi : Et qu'enfin il contraignit ce vieux Monarque blanchi ſous la pourpre, à venir miſerable & ſupliant ſe jetter preſque à ſes pieds.

C'eſt peut-être le ſouvenir de cette hiſtoire, & l'exemple domeſtique, qui a fait aprouver à l'Empereur le détrônement du Roi Jaques par Guillaume ſon gendre. Pardonnez-moi cette petite diſgreſſion.

Je ne pretens point, dis-je, charger Charles-Quint de ce qu'il n'a pas fait lui même ; heureux ſi je pouvois au contraire effacer de la memoire des hommes, & retrancher d'une auſſi belle vie que la ſienne, & d'ailleurs ſi digne d'être imitée, les traits, que le deſſein, que je me ſuis propoſé, m'oblige de raporter.

Le premier acte du Regne de ce grand Prince, tout jeune encore, a été le Traité de Noion, qu'il fit avec François I. Roi de France. Il

étoit en Flandres, & de preſſantes affaires l'apelloient en Eſpagne, où les peuples d'Arragon vouloient à ſon prejudice, élever ſur le trône Ferdinand ſon cadet. Nuls chemins, nuls paſſages, hors par la France, ne lui étoient ouverts, ni ſur terre, pour arriver en Eſpagne auſſi promptement qu'il le faloit. Il ſe les fit acorder, en promettant, avec les ſermens ſolemnels & acoûtumez de reſtituer la Navarre au jeune Henri fils de Jean d'Albret, ſur qui Ferdinand le Catholique avoit uſurpé ce Roiaume.

La reſtitution ne ſe fit jamais, & le refus ne fût coloré d'aucun pretexte. Charles ſe contenta d'avouer en mourant qu'elle étoit juſte, & d'ordonner par ſon Teſtament à Philippe II. ſon fils de faire examiner la juſtice de ſes droits ſur la Navarre.

Six mois après la mort de Maximilien ſon grand pere il fût elû Empereur. Son ambition dés lors, & les dangereuſes maximes de ſa politique déja trop conuuës firent trembler ceux qui l'élurent. Le ſuffrage de

l'Archevêque de Trêves, dont la Famille a long-tems depuis été perſecutée par la Maiſon d'Autriche, le ſuffrage, dis-je, de cet Archevêque * qui nomma conſtamment François I. & qui rendant raiſon du refus qu'il faiſoit de concourir avec les autres à l'election de Charles, écrivit une eſpece de Prophetie du Regne de la Maiſon d'Autriche, & de l'extinction de la liberté Germanique, les étonna. Ils tâcherent de prendre des precautions contre les malheurs qu'ils craignoient, & qu'on leur prediſoit.

Ils ne ſe crurent pas ſuffiſamment gardez par les anciennes Conſtitutions de l'Empire, qui juſques alors avoient maintenu cette égalité de balance entre l'autorité du Chef & celle des membres, par laquelle s'entretient & ſe conſerve le Corps de la Republique : ils y ajoûterent la Capitulation, dont l'uſage s'eſt introduit & s'eſt obſervé depuis à toutes les élections.

La Capitulation eſt, comme vous ſavez, une eſpece de contrat ; que l'Empereur paſſe avec l'Empire, avant

* Richard Baron de Greiffenclavv.

que

que d'être declaré Empereur, & qu'il ratifie auſſi tôt qu'il a été proclamé. Elle fût imaginée & miſe en uſage pour la premiere fois à l'Election de Charles-Quint, comme une barriere contre ſon autorité trop grande. Foible & inutile barriere, qui ne l'arrêta jamais, & que les Princes de ſa Maiſon ſes Succeſſeurs ont encore franchie plus hardiment que lui.

La Capitulation de l'Empereur qui regne aujourd'hui, eſt compoſée de quarante-ſept ou quarante-huit articles. A peine en a-t-il obſervé quatre ou cinq peu importans : tous les autres ont été hautement violez. J'ai cette Capitulation entre mes mains, & je me prepare à vous en expliquer toutes les violations, que vous ne ſerez peut être pas fâché, de mettre devant les yeux des Allemans qui les ſouffrent en détail, & qui ſans doute s'éleveroient pour les empécher, s'ils les voioient enſemble. Mais revenons à Charles-Quint & aux voies iniques, dans leſquelles il a marché, pour opprimer tous les peuples.

N'avez-vous point remarqué dans ſon hiſtoire cet endroit ſi éclatant, & ſelon moi ſi affreux, lorſque voulant décrediter François I. dont les intelligences en Allemagne l'inquietoient, il ne rougit point chargé de tant de Sceptres & de Couronnes d'inventer pour rendre ce Roi odieux, & d'écrire lui même des calomnies horribles, qu'il apuia ſur des ſupoſitions encore plus honteuſes que les calomnies mêmes.

Il fit prêcher publiquement dans les Egliſes que ce n'étoit point pour une propre & particuliere querelle entre eux que François premier lui faiſoit la guerre; ce n'étoit que pour détruire la Religion Chrêtienne, favoriſer les deſſeins du Turc, faire une diverſion, & ocuper les forces des Chrêtiens ſur le Rhin, tandis que les Infidelles les attaqueroient ſur le Danube.

Pour rendre croiable cette étrange conſpiration de la France contre le Chriſtianiſme, on imprima, avec privilege de l'Empereur, une lettre de deffi & un recit, *Contenant le nom*

du Heraut, la datte, & le lieu de la preſentation, faite au Roi, en groſſe aſſiſtance de ſes Princes & Barons, dit Guillaume du Bellai. Le Heraut ainſi que Charles le vouloit faire croire par ſes écrits imprimez ; le Heraut, dis-je, avoit preſenté au Roi *une épée forgée en flammes* d'un côté & de l'autre *émaillée de rouge* & avoit declaré, que cette épée ſignifioit la guerre mortelle à feu & à ſang, que l'Empereur ſon maître lui dénonçoit au cas qu'il ne voulut pas ſe retirer *de la malheureuſe & damnable alliance & conſpiration*, qu'il avoit faite avec le Turc, contre les Chrêtiens, & la Religion Chrêtienne.

Il n'y eut perſonne en Allemagne qui ne fût ému, & qui n'ajoûtât foi à cette lettre de deffi qu'on publioit : Etoit-il à preſumer qu'un Prince, tel que l'Empereur, l'eût envoiée avec une ceremonie ſi nouvelle & ſi étonnante, s'il n'eût été bien aſſuré & bien informé de la verité de ce qu'il avançoit contre un Prince, tel que le Roi de France.

La perſuaſion étoit ſi violente, que lors que le Seigneur de Langei envoié par François I. arriva pour traiter des affaires importantes à la liberté commune, il fut regardé & fui de tout le monde comme un monſtre : ſes anciens amis croioient donner beaucoup aux devoirs de l'amitié, lorſque pour empêcher qu'il ne fût déchiré par le peuple, ils le cachoient dans quelque grenier.

Heureuſement arriva le tems que les marchands revenoient des Foires de Lyon & ſe rendoient à celles de Straſbourg. Il obligea ſes amis timides à les interroger publiquement, & à leur demander des nouvelles de France. On trouva qu'ils ne ſavoient rien, qu'ils n'avoient rien oüi dire ni du Heraut, ni de l'épée, ni du deffi extraordinaire qui faiſoit tant de bruit en Allemagne, & qui y rendoit le nom du Roi ſi deteſté ; on connut même par leurs diſcours, qu'au tems que les écrits de l'Empereur aſſuroient que ſa lettre de deffi avoit été donnée au Roi à Lyon, ce Prince n'y étoit pas, il étoit à Saint Cher, à Saint

Rambert, & à Mombrison. La date, le lieu, les témoins, tout démentoit les supositions de Charles-Quint. L'artifice honteux fut dévoilé ; la calomnie fut confonduë aux yeux de tout l'Univers : Langei fut écouté, & executa avec succez les ordres du Roi son Maître.

De quel nom doit-on apeller un ressort de politique si nouveau, si inoüi, non seulement parmi des Princes & des Chrêtiens, mais même parmi des hommes communs ? Mais quelles reflexions serieuses ne doit point faire faire aujourd'hui aux Allemans le souvenir de cette histoire ? L'Empereur Leopold commence à répandre de semblables bruits injurieux contre le Roi de France, ou contre l'Electeur de Baviere ; on imprime, on debite dans Vienne des copies de propositions faites par l'un ou par l'autre aux Turcs & envoiées par les Turcs mêmes à Vienne ; on montre des copies de lettres interceptées de l'Electeur de Baviere, ou de l'Electeur de Cologne ; on seme parmi le peuple mille autres écrits aussi peu dignes de

foi. Les Allemans ne verront-ils point enfin, que cette intelligence avec les Turcs toujours reprochée par la Maiſon d'Autriche à ſes ennemis, eſt ſon bouclier perpetuel, ſon Egide, & une tête de Meduſe tant de fois preſentée, pour rendre les hommes ſtupides & aveugles ſur leurs veritables interêts, qu'au lieu d'en être frapez, ils devroient s'armer contre ceux qui la découvrent, & ſe réünir à ceux qu'on accuſe ſi injuſtement d'être les perturbateurs du repos de la patrie, lorſqu'ils en ſont les vrais protecteurs & les ſeuls deffenſeurs.

Ce que je viens de vous raconter tiré des memoires de du Bellai eſt leger & innocent, au prix de ce que je trouve encore dans les mêmes memoires. N'attendez pas que je vous en faſſe un recit bien étendu; je voudrois que vous le puſſiez deviner, ſans que je vous le diſſe, ou qu'il me fût permis de le taire ſans manquer à la parole, que je vous ai donnée.

Charles-Quint, pour parvenir à la conquête du Roiaume de France qui eût achevé ſon grand projet de la Mo-

narchie univerſelle, n'emploia plus le menſonge & la calomnie qui n'euſſent pas ſeduit les François. Il aſſembla cette formidable armée avec laquelle en l'année 1535. ou 1536. il entra en Provence. Il harangua ſes ſoldats, il les inſtruiſit de l'entrepriſe pour laquelle il marchoit, il les aſſura qu'il les conduiſoit à une victoire certaine.

Sur quelles meſures, ſur quels ſecours, qui ne parurent point, fondoit-il cette certitude ? Car il ſe retira avec ſon armée, ſans avoir rien executé : & il la congedia auſſi-tôt qu'il fut arrivé en Italie. Mais à peu prés dans le même tems qu'éclatoit cette entrepriſe ſur la Provence, le Dauphin de France mourut empoiſonné par l'infame Sebaſtien de Montecuculi Ferrarois, qui avoit trouvé moien de s'introduire dans la maiſon de ce Prince en qualité d'Echanſon, & qui, à ce qu'on diſoit, n'executa qu'une partie de ſon abominable deſſein.

Il fut accuſé & arrêté. Son procez fut fait & inſtruit en preſence des Princes du Sang de France, des Che-

valiers de l'Ordre, des Seigneurs & Barons du Roiaume, des Legat, & Nonce du Pape, des Ambaſſadeurs d'Angleterre, de Portugal, & de Veniſe, & de tous les Seigneurs tant Italiens qu'Allemans, qui étoient en grand nombre à la Cour de François premier. *

Le perfide empoiſonneur, qui fût convaincu & tiré à quatre chevaux, declara, peut-être fauſſement, dans ſon interrogatoire qu'il avoit été preſenté à l'Empereur, & que l'Empereur, lui avoit demandé : *s'il ſavoit bien l'ordre & façon que tenoit le Roi à ſon boire & manger.* Certainement comme le remarque du Bellai, s'il ne ſe fût agi que de la ſupriſe de quelques villes ou places en France ; l'Empereur *n'eût eu que faire de s'informer du boire & du manger du Roi.*

Certainement encore ſi la France par un attentat ſi horrible privée de ſon Roi & des enfans de ſon Roi, (car on pretend que Montecuculi, avoit conſpiré contre tous également) eût été envahie par Charles Quint,

* Hilarion de Coſte, du Bellai.

déja maître de tant de tant de Roiaumes, ne devenoit-il pas arbitre ſouverain de l'Europe entiere ?

Mais imaginons ce qu'il y a de plus éloigné de toute vrai-ſemblance, croions même l'impoſſible, plûtôt que de croire qu'un ſi grand Prince ait été capable d'une ſi noire action : & cependant avouons qu'il n'eſt pas permis à la Maiſon d'Autriche chargée de tant de ſoupçons odieux, de tâcher aujourd'hui de ternir par des calomnies l'Auguſte Maiſon de France, à qui ſes plus grands ennemis n'ont jamais rien reproché qui eut l'aparence du crime.

Tant d'autres actions de Charles-Quint & de ſes Succeſſeurs en Allemagne, s'offrent à ma memoire, qu'il eſt impoſſible, que je les raporte toutes dans une ſeule lettre, à moins que je n'en veuille faire un vrai livre. Souffrez donc que je me repoſe, & que je garde pour un autre ordinaire, le reſte de mon recueil & de mes reflexions.

Je ſuis, Monſieur, &c.

DOUZIEME LETTRE
d'un Suiſſe à un Conſeiller de Fribourg.

A Paris ce
Mai 1703.

MONSIEUR,

Je ne croiois pas que la Maiſon d'Autriche eût parmi nos compatriotes des Partiſans ſi zelez : ni que la lettre hiſtorique, que je vous ai écrite ſur la fortune de cette Maiſon, dût trouver en Suiſſe des cenſeurs ſi animez.

On penſe, dites-vous, que je ſuis moi-même trop animé ; on trouve ſur tout, que la crainte que j'ai, que les faits que j'aurai pû oublier ne me faſ-

ſent *ſoupçonner d'une diſſimulation trop partiale pour la Maiſon d'Autriche*, eſt une ironie ſi envenimée, & une exageration ſi outrée, qu'elle ne produit aucun effet, ſi ce n'eſt de me décrediter dans l'eſprit de mes lecteurs ; en leur decouvrant la malignité noire, & la haine violente qui m'aveuglent & qui me tranſportent.

De tels jugemens m'étonnent : & il me ſemble qu'ils ſont fort contraires à ceux, que vous m'écriviez, il y a quelque tems, qu'on faiſoit de moi : Ce n'eſt pas ſans raiſon que j'ai aprehendé d'oublier des choſes peut être plus importantes que celles que je raporte, vous allez voir que j'en ai effectivement oublié, qu'un Ecrivain auſſi ſatirique qu'on pretend que je le ſuis, ne devoit pas ſuprimer : Mais avant que d'entrer dans cette juſtification, qui ne plaira pas encore aux adorateurs de la Maiſon d'Autriche ; ſouffrez que je me plaigne à vous de leur injuſtice.

Vous m'aprenez qu'ils diſent que je ſuis François. S'ils le croient ; comment au lieu de me trouver em-

porté, violent & injurieux dans mes reflexions ; comment, dis-je, ne me trouvent-ils pas ſage, retenu, & modeſte ? Et comment ne me ſavent-ils pas gré d'une moderation, qui devroit les étonner dans un François ?

Rapellez dans vôtre memoire, tous les écrits des Miniſtres Imperiaux contre le Roi de France, & contre la France ; rapellez les termes dont l'Empereur même ſe ſert dans ſa declaration de guerre, *les vols, & les pillages inhumains, les violations de ſermens, les cruautez, les infidelitez, les perfidies* ; rapellez toutes les groſſieretez offenſantes, toutes les injures qu'a vomies dans ſes memoires l'Ambaſſadeur de l'Empereur en Suiſſe : & jugez ſi avec quelque raiſon on peut trouver étrange, qu'un François, puiſqu'on croit que je le ſuis ; qu'un François, dis-je, indigné de tant de manquemens de reſpect envers ſon Roi, ſe ſoit dit avec le Poëte Latin,

Stulta eſt clementia
peritura parcere charta.

Ce n'eſt plus une ſage retenuë ; c'eſt une folie, que d'épargner le papier, contre des diſeurs d'injures ſi immoderez, & dont l'Hiſtoire ancienne, pleine de faits ſi extraordinaires, eſt ſi reſſemblante à tout ce qui ſe paſſe aujourd'hui.

Pourquoi ceux qui me croient François, & qui m'acuſent de trop d'aigreur, ne me conſiderent-ils point au milieu des ennemis de la France, & des declamateurs Autrichiens, éveillé tant de fois, & tant de fois tourmenté par leurs cris enrouez, & ne ſe diſent-ils point eux-mêmes pour moi,

Quis inique
Tam patiens urbis, tam ferreus, ut
teneat ſe ?

Ne faudroit-il pas en effet, être pêtri de marbre & de bronze, pour ne pas ſentir tant d'outrages, pour ſavoir parler, & avoir la force de ſe taire ?

Il y a long-tems que je l'ai penſé, & je me confirme plus que jamais dans ma penſée : La France ſe confiant trop en la bonté de ſa cauſe, & peut-être preſumant trop de la force

de ſes armes, a trop negligé d'écrire, & d'informer tous les peuples, de la juſtice de ſes pretentions & de ſes deſſeins. Ses ennemis plus fiers de ſa patience, & plus forts de ſon ſilence que de la verité & de l'équité de leurs droits, ont, avec cent mille trompettes, publié dans tout l'univers, des calomnies affreuſes contre elle, & contre ſon Roi. Les libelles pleins de fauſſetez; les peintures odieuſes ont été ſemées dans les quatre parties du monde. Nul François n'a contredit: Le ſilence a été pris pour une conviction: La haine du nom François s'eſt gravée inſenſiblement dans le cœur des peuples ſimples & abuſez. La France n'avoit qu'à les prendre quelquefois pour Juges, & à les inſtruire, ils n'euſſent pas été ſi ſouvent ſes ennemis.

Si quelque jour, laſſe de ſe taire, elle entreprend de combattre avec la plume auſſi bien qu'elle le fait avec les armes, je ne penſe pas qu'on me prenne pour ſon Orateur. Quand j'aurois toutes les qualitez qui me manquent pour ſoutenir un ſi grand

emploi, la lecture seule de cette Lettre si aigre, à ce que disent vos amis, & si violente, me feroit trouver ou trop peu exact, ou trop mal informé.

En vous parlant des premiers Empereurs de la Maison d'Autriche, sur lesquels je n'avois pas dessein de revenir; je n'ai pas observé, ce que les Allemans mêmes relevent avec grand soin.

J'ai dit legerement, que Rodolphe avoit *tiré de l'argent de l'Italie, en vendant le Domaine de l'Empire, & en affranchissant du joug imperial Boulogne, Gennes, &c.* Je devois en compilateur fidelle, ajouter ce que les Auteurs Allemans raportent, qu'il envoia en Italie son Chancelier, pour faire publiquement ces ventes honteuses; que ce Chancelier tint, si on peut parler ainsi, encan & marché ouvert des biens de l'Empire; & qu'après avoir fait ce commerce indigne, il mena à Rodolphe un nombre prodigieux de mulets chargez de l'argent qu'il avoit reçu; *graves ære mulos secum egit ex Italiâ.*

Je

Je ne devois pas oublier que les Allemans lui reprochent, qu'il vendit aux Souverains Pontifes l'Exarcat de Ravenne, & toute la Romagne; & que Maximilien un des Empereurs ſes deſcendans, le declara, & s'en plaignit aux Princes & aux Etats d'Allemagne dans ſon Edit du mois d'Aout, de l'Année 1511.

Quels traits! Quelles peintures à preſenter à l'Allemagne & à l'Italie, pour les ſoulever contre la Maiſon d'Autriche! A quoi ſeront ſenſibles les Allemans s'ils ne ſont pas émûs, de cette diſſipation du patrimoine imperial, de ce pillage commencé ſi hardiment par le premier Empereur Autrichien, & continué ſi impunément par ſes deſcendans? Quelles reflexions ne doivent point faire les Italiens, ſur la politique infidelle de cette ambitieuſe Maiſon, qui enrichie par la vente qu'elle a faite des terres de l'Empire, ſe plaint de cette vente, & cherche déja ſous Maximilien, des pretextes pour ravir à l'Egliſe, ce que l'Egliſe a aquis d'elle ſous Rodolphe?

J'ai raconté l'avenement ſanglant & cruel d'Albert à l'Empire ; mais je n'ai pas remarqué que lors qu'Adolphe de Naſſau fut élu à ſon prejudice, Albert eut l'audace de ſoutenir ; que tans qu'il y avoit des Princes de la famille de l'Empereur mort, il n'étoit pas permis aux Electeurs d'en élever d'autres à l'Empire ; il pretendit, dit l'Auteur Allemand, que l'Empire lui apartenoit par droit de ſucceſſion, *Jure paterno.*

Que penſez-vous de cette orgueilleuſe & injuſte pretention ? N'eſt-elle point capable de deſſiller les yeux des plus aveuglez Allemans, & de leur faire voir la conſpiration que la Maiſon d'Autriche a faite depuis long-tems contre leur liberté ? Cette pretention devoit-elle être obmiſe par un ennemi ſi declaré ; & n'avois-je pas raiſon, de me défier de ma memoire, ou de mon exactitude ?

Je n'ai pas omis la revolte de Frederic, contre Louis de Baviere, élu juridiquement & couronné Empereur ; & la cruelle guerre civile, qu'à l'exemple d'Albert ſon pere, il alluma

dans l'Empire ; mais je ne devois pas oublier non plus, que deja la puiſſance & l'ambition des Princes Autrichiens avoient ſi fort épouvanté tous les Etats de l'Empire, que les Electeurs, qui regarderent Louis de Baviere comme le deffenſeur & le reſtaurateur de la liberté commune, qui mirent ſous ſa protection la Patrie, pour la ſauver des furieuſes & continuelles attaques des Autrichiens ; firent en ce tems-là, entre eux, une convention importante, par laquelle il devoit être établi à perpetuité. *Das in evvingen zeiten Keiner Vom haüss Oeſtreich ſum Romiſchen Kaiiſer ervvehlet Vverden ſolte*, c'eſt à dire, *Qu'à l'avenir nul de la Maiſon d'Autriche ne ſeroit élû Empereur.* Les Polonois, dit le même auteur, qui parle de cette convention, en ont fait une pareille ; & ont declaré infame quiconque oſeroit donner ſon ſuffrage à un Prince Autrichien, ou le propoſer pour être Roi.

Avoüez qu'un François n'eut pas negligé tant de remarques conſiderables : & qu'il n'étoit permis qu'à un

Suiſſe deſintereſſé comme moi, de ne les pas mettre en œuvre. Quelle riche comparaiſon je pouvois faire, des tems de Louis de Baviere, avec ceux-ci ? Louis de Baviere, l'azile & le refuge de la liberté reduite aux abois : l'Allemagne depuis lui renduë à ſon ancienne gloire, libre, & floriſſante pendant prés d'un ſiecle, tant que la Maiſon d'Autriche ne regne point : un autre Bavarois qui vient aujourd'hui au ſecours de la Patrie, & qui tâche de rompre les fers dans leſquels elle languit, depuis que la Maiſon d'Autriche eſt revenuë à la Couronne. Quels objets, quel ſpectacle je pouvois preſenter à vos yeux, ſi j'avois écrit avec moins de ménagement pour cette Maiſon digne aprés tout du reſpect des hommes !

Enfin ſi j'avois voulu ne rien ometre de tout ce qui peut prouver inconteſtablement qu'elle ne doit ſa grandeur & ſa puiſſance, qu'à ſes uſurpations & à ſes infidelitez ; qu'à une ſuite continuelle de violations de Loix, de Traitez & de Capitulations Imperiales ; je n'avois qu'à traduire quelques

Chapitres du Livre d'Hippolite de la Pierre, ou qu'à vous mander de chercher & de lire ce Livre dont le titre eſt : *Diſſertatio de ratione ſtatûs in Imperio noſtro Romano-Germanico &c. Authore Hippolito à Lapide. Freiſtadii. Anno* 1647.

Cet Hippolite, que vous ne connoiſſez peut-être pas, étoit un ſavant homme d'Allemagne nourri dans les Lettres, plein d'une parfaite connoiſſance des Loix & des Conſtitutions de l'Empire Germanique, ardent defenſeur de la liberté. On diroit, quand on lit ſes ouvrages, que les grandes ames des premiers Romains, des Brutus & des Catons reſpiroient toutes en lui.

Touché, dit-il, de la face hideuſe de ſa Patrie défigurée ; affligé du triſte état où il voioit l'Allemagne déchuë de ſa dignité ancienne, privée de ſa liberté ; il voulut chercher les cauſes de ce déplorable changement ; & il écrivit, ſous le nom ſupoſé d'*Hippolitus à Lapide*, cette belle & curieuſe diſſertation dont je vous parle.

Il reproche aux Princes les plaiſirs de la table, de la chaſſe, & de l'amour, dans leſquels plongez & aſſoupis ils n'aperçoivent pas les fers, dont la Maiſon d'Autriche les lie & les enchaine ; & aux Juriſconſultes Allemans l'étude qu'ils font des Conſtitutions de l'ancien Empire Romain, & des Loix de Juſtinien, tandis qu'ils vivent dans l'ignorance des Statuts, des Reglemens, & de l'Hiſtoire de l'Empire Germanique tout different du Romain. L'un étoit abſolument Monarchique ; l'autre eſt Ariſtocratique ; vraie Republique libre, preſidée par un Chef, non commandée par un Maître.

Il déplore l'indolence des uns & l'ignorance des autres, ſources, dit-il, de la corruption du gouvernement, & de l'élevation de la Maiſon d'Autriche, qui marchant toûjours d'uſurpation en uſurpation, enfreignant les loix, violant toutes ſes promeſſes, tous les Traitez, & toutes les Conventions, va enfin rendre l'Empire deſpotique & hereditaire, & l'Allemagne plus eſclave, que la Grece ne l'eſt ſous le Turc.

Au reſte, ce qui vous plaira infiniment, il n'avance rien qu'il ne prouve, & qu'il n'établiſſe ſur la Bulle d'Or, ſur les Conſtitutions anciennes & nouvelles, ſur les Recez de l'Empire, ſur les Mandemens & les Edits des Empereurs, ſur les Lettres & les Declarations des Princes, ſur les Reſultats des Dietes, ou ſur le témoignage des plus celebres Hiſtoriens Allemans.

Cependant, quoique je l'aie lû avec attention, & avec plaiſir, je n'ai point voulu puiſer chez lui ce que j'ai ramaſſé touchant la Maiſon d'Autriche; j'ai craint que l'acreté de ſon ſtile ne ſe communiquât trop au mien, & ne me fit paroître ſatirique & ennemi; quand je ne ſuis que veritable & ſincere. En effet, l'amour de la liberté le rend quelquefois ſi impetueux & ſi hardi, qu'il étonne: Il reproche aux Princes Autrichiens, leurs vertus mêmes, plus funeſtes à la Republique encore que leurs vices; ainſi, dit-il, ils ſont, à l'exemple de Tibere dans Corneille Tacite, Tirans même quand ils font juſtice: *Dum*

veritati conſulitur, libertas corrumpitur. Il emploie ce paſſage à l'occaſion des procés entre les Princes, dont il ſe plaint qu'au prejudice des Conſtitutions de l'Empire, les Empereurs Autrichiens ſe ſont attribué la connoiſſance à eux ſeuls ; détruiſant l'ancienne forme des Juriſdictions, & étoufant la liberté Germanique par les Jugemens mêmes équitables qu'ils rendent.

Souffrez que je vous raporte encore un trait de lui. De même que les hommes, tant qu'ils vivent portent dans leurs corps la cauſe de leur mort; chaque Republique a dans ſon ſein celle de ſa deſtruction. Il n'en eſt aucune, ſelon Machiavel cité par Hippolite de la Pierre, qui ne nourriſſe chez elle une famille fatale à la liberté commune. La Maiſon d'Autriche, dit Hippolite, eſt la famille fatale à l'Allemagne : il le prouve par un long recit de toutes les uſurpations qu'elle a faites, & de tous les droits les plus ſacrez qu'elle a violez ; & par une peinture vive du pitoiable état, où elle a reduit l'Empire.

Si

Si vous conſiderez, ajoûte-t-il, cette ancienne reputation de foi & d'integrité, qu'avoient les Allemans au deſſus de toutes les nations; les Autrichiens par leurs infidelitez l'ont détruite. Si vous examinez le gouvernement interieur; ils en ont ruiné la tranquillité par les querelles & les guerres frequentes, dans leſquelles ils ont plongé l'Empire pour leurs propres & ſeuls interêts: Si vous ſongez à la liberté publique, ils l'ont changée en une ſervitude dure & honteuſe: Si vous vous ſouvenez de la gloire & de la dignité premiere de l'Empire; le Regne des Autrichiens l'a effacée; ils ont rendu l'Empire l'objet du mépris de tous ſes voiſins: Si vous regardez ſon étenduë & ſes limites, ce ne ſont point les Etrangers qui les ont reſſerrées; ce ſont les Autrichiens qui l'ont dépouillé pour s'enrichir, & qui ont arraché à l'aigle toutes ſes plumes. Enfin, conclut-il, ſi l'Allemagne veut reſpirer, ſi l'Allemagne veut redevenir libre: *Omnium arma in domum Auſtriacam convertuntor*; *illa, prout de*

Republicâ noſtra merita eſt, Germaniâ in totum pellitor.

Mais je crains de vous fatiguer par ces extraits & ces mauvaiſes traductions d'un Auteur, que je défigure peut-être, & qu'aſſurément vous trouveriez excellent ſi vous le liſiez vous-même : Il eſt tems que pour ſatisfaire à ce que vous atendez de moi, j'abandonne Hippolite de la Pierre, & reprenne la ſuite de mes Reflexions hiſtoriques : Cependant remarquez, je vous prie, l'imprudence avec laquelle les Miniſtres de l'Empereur font parler les trois Colleges de l'Empire dans le Reſultat dicté à Ratiſbonne, le 28. Septembre 1702. & font parler l'Empereur lui-même dans ſa Declaration de Guerre du 6. Octobre de la même année : Ils diſent les uns & les autres, que le Roi de France *a fait tout ce qu'il a pû pour jetter la nation Allemande dans le mépris, & contribuer à l'aneantiſſement de ſa liberté.* Si cette liberté eſt aneantie, & ſi cette Nation guerriere eſt tombée dans le mépris, il y a plus d'un demi ſiecle, que les Allemans

mêmes en accuſent la Maiſon d'Autriche.

Le reproche qu'on fait au Roi de France, afin de rendre ce Prince odieux à toute la nation, eſt groſſierement malin & injuſte ; le mépris eſt imaginaire & chimerique ; on eſtime, on vante toujours chez toutes les nations & en France même, la vertu, le courage des Allemans, & leur ſcience dans la guerre ; plût à Dieu qu'ils fuſſent auſſi louables ſur la connoiſſance de leurs veritables interêts, & ſur leur application à conſerver leur liberté.

J'ai ſoûtenu, & j'ai commencé à prouver dans ma derniere Lettre, que ſous Charles-Quint la Maiſon d'Autriche avoit aſpiré ouvertement à la Monarchie univerſelle, & que pour l'acompliſſement de ce grand deſſein elle avoit crû que tout étoit bon & legitime : il faut que j'acheve de le demontrer.

Tout le monde convient, comme je croi vous l'avoir déja écrit, que Charles-Quint a été le Heros de la Maiſon d'Autriche : c'eſt lui qui l'a

élevée au comble de la gloire, & c'eſt lui que tous les Princes de cette Maiſon ont regardé comme le modelle qu'ils devoient ſe propoſer d'imiter. Il faut avouer qu'il leur a laiſſé de grands exemples de courage, de patience, de fermeté, de vigilance infatigable, de victoires & d'actions heroiques. Pour moi je ne voi rien de ſi magnifique, même dans les Hiſtoires anciennes, que ce compte ſimple, qu'il rendit de ſon Regne, & de ſes travaux, en preſence de ſes Sujets, lors qu'il ſe dépouilla de toutes ſes Couronnes, pour les mettre ſur la tête de ſon fils. Le nombre de ſes voiages, celui des Batailles qu'il avoit données, & des Sieges qu'il avoit faits, inſpirent encore de l'admiration: mais parmi ces beaux exemples, il en a mêlé une infinité d'autres plus dignes d'oubli que d'imitation, & toutefois, s'il eſt permis de le dire, plus imitez que les premiers.

Que de manquemens de foi, que de cruautez, que d'exactions violentes les Lutheriens & les Calviniſtes lui reprochent, & reprochent à ſes Suc-

ceſſeurs ! Ils diſent que les ſeuls Etats Evangeliques, tourmentez par les executions militaires des ſoldats Ceſariens, ont autrefois paié, en un fort court eſpace de tems, plus que tout l'Empire n'avoit jamais fait, dans les plus longues & les plus cruelles neceſſitez : ils font voir que le ſeul Electorat de Brandebourg avoit fourni juſqu'à vingt millions d'or. Mais je ne veux être ni le défenſeur, ni le conſeiller des Heretiques ; ils ſont à preſent les plus fideles amis de la Maiſon d'Autriche. C'eſt à eux de ſe ſouvenir des plaintes que leurs anceſtres ont faites contre elle ; & d'examiner ſur quel fondement nouveau ils eſperent, qu'elle les traitera mieux, lorſque devenuë plus puiſſante, elle les craindra moins, & n'aura plus beſoin d'eux.

Paſſons ſous ſilence, toutes ces plaintes ; mais n'oublions pas cette entrepriſe hardie, dont les Catholiques & les Heretiques furent également offenſez ; lorſque Charles étendant ſa Monarchie univerſelle ſur le ſanctuaire même, publia dans toute

l'Allemagne des articles de religion, à l'obſervance deſquels il vouloit qu'on fût obligé juſques à la Concluſion du Concile de Trente. C'eſt le fameux *Interim* que tout le monde connoit, & qui fut, ſelon Strada, un des motifs de ſon abdication & des ſujets de ſa penitence. Je ne vous en parle, que pour vous demander, ſi la Maiſon d'Autriche, qui n'a point dû l'oublier, a dû permettre à ſes Miniſtres de faire un reproche au Roi de France, ſur ce que quelquefois il a deffendu, à l'exemple de Saint Louis, les droits de ſa Couronne, contre les puiſſances Eccleſiaſtiques. Mais revenons à la Monarchie univerſelle; & en examinant de nouveau les routes, que Charles a tenues, tâchons de connoître plus parfaitement le but, où il vouloit arriver.

Les routes qu'il avoit priſes, ou pour mieux parler, les moiens qu'il avoit imaginez, pour achever ſon grand projet, étoient de détruire, comme je l'ai remarqué, la Monarchie Françoiſe; de conſerver dans la Maiſon d'Autriche ſur une ſeule &

même tête la Couronne Imperiale, avec cette immenſe étenduë de Roiaumes & d'Etats qu'enferme la domination Eſpagnolle ; & d'établir ſur l'Allemagne une autorité abſoluë, independante, & deſpotique. Si ces trois moiens euſſent été executez, l'Europe entiere étoit aſſervie.

Il eſt inutile de s'étendre ſur le premier moien. Perſonne n'ignore tout ce que ce puiſſant genie a remué pour le couduire à ſa fin. Je vous en ai aſſez parlé dans ma lettre precedente. Sa poſterité a long-tems ſuivi la même entrepriſe : l'hiſtoire des troubles de la France aprés la mort d'Henri III. ne permet à perſonne d'en douter. Dieu ne voulut pas que ce terrible moien reüſſit, lorſque tout ſembloit le favoriſer.

Charles tâcha d'aſſurer de ſon vivant le ſuccez du ſecond. Il avoit été obligé, pour ſoutenir le poids de ſes vaſtes entrepriſes, d'aſſocier à l'Empire Ferdinand ſon Frere, en le faiſant élire Roi des Romains. Ce n'étoit, pour ainſi dire, qu'un dépôt qu'il lui avoit confié : Auſſi-tôt qu'il

eût perdu l'eſperance de faire regner Philippe II. ſon fils en Angleterre, il fit tout ce qu'il pût pour obliger Ferdinand, à abdiquer le titre de Roi des Romains, que Charles vouloit mettre ſur la tête de Philippe avec toutes ſes autres Couronnes. Dieu ſe plût encore à confondre les ambitieux deſſeins des hommes. Ferdinand reſiſta, & la puiſſance Autrichienne ainſi diviſée, diviſa de même ſes projets. Les uns ne ſongerent qu'à détruire la France; & les autres qu'à aſſujettir l'Allemagne.

Deux voies également pernicieuſes ont été priſes par Charles & ſuivies par ſes Succeſſeurs, pour mettre l'Allemagne dans les fers: l'une de ſe ſaiſir, & d'inveſtir leur famille des droits, des revenus, & des fiefs de l'Empire; de les donner, ou de les vendre ſelon leurs interêts particuliers, au lieu de les réünir à l'Empire même, qui autrefois avoit ſon patrimoine de la Couronne, auſſi bien que les autres principautez: l'autre d'engager les Allemans dans des guerres entre eux, ou contre les étrangers, & enſuite de

les attaquer las & fatiguez, afin de les acabler.

Ainſi Charles, diſent les auteurs Allemans, a dépoüillé l'Empire d'une infinité de Terres & d'Etats, qui apartenoient à l'Empire : ainſi il a ſacrifié à ſes interêts dans l'Italie les droits que l'Empire, à ce qu'ils pretendent, avoit ſur Florence, Sienne, Plaiſance, & Parme.

Ainſi le Duché de Wirtemberg, qui aux termes formels de ſes anciennes inveſtitures relevoit de l'Empire, & à deffaut d'heritiers mâles, devoit retourner immediatement à l'Empire, avoit changé de condition ; & releveroit encore aujourd'hui de l'Autriche & à faute d'heritiers mâles apartiendroit à la Maiſon d'Autriche, ſi par le traité de Munſter, elle n'avoit été forcée à le reſtituer à l'Empire.

Ainſi la Ville de Conſtance, autrefois Ville libre & imperiale, devenuë ſujette de la Maiſon d'Autriche, & fait une partie de ſon patrimoine: Ainſi beaucoup d'autres places, & d'autres Etats, dont les hiſtoriens Allemans font un long denombrement, ont été ravis.

L'autre voie n'eſt pas moins marquée, ni moins battuë que celle-ci. Charles, tout grand politique, tout habile dans l'art de diſſimuler, & tout maître de ſon ſecret qu'il fut toûjours, la découvrit un jour lui-même à un Ambaſſadeur de France: Il la croioit peut-être alors ſi ſeure, qu'il n'étoit plus neceſſaire de la cacher: Ce fût dans le tems qu'il ſe preparoit à cette terrible guerre, qu'il fit preſque contre tous les Princes d'Allemagne.

L'Ambaſſadeur lui repreſentoit, dit Sleidan, qu'il entreprenoit une grande choſe, mais tres-perilleuſe; & il tâchoit de le porter à la paix & à la douceur. Charles lui repondit: „ Qu'il ne faloit point d'acord: Car „ il vouloit domter l'Allemagne, ou „ hazarder tout ſon bien. Et les for„ ces de l'Allemagne n'étoient ſi gran„ des, qu'il les dût beaucoup crain„ dre: Attendu qu'il y avoit plus de „ vingt ans qu'il avoit commencé à „ bâtir ſon entrepriſe. Souvent les Al„ lemans lui ont donné ſecours en „ pluſieurs guerres; & de fraîche

„ memoire contre le Roi de France.
„ Ils ont fait de grands frais en main-
„ tes journées : Ils ont perdu beau-
„ coup de leurs gens d'élite en diverſes
„ batailles : ce qu'il a fait pour af-
„ foiblir l'Allemagne. Par quoi le
„ tems eſt fort propre pour exploicter
„ ſa deliberation. Ce ſont là les propres termes de Sleidan que j'ai copiez. Il tire tout cet aveu ingenu de Charles, du manifeſte que le Lantgrave de Heſſe, fit publier en l'année 1547. dans lequel le Lantgrave declaroit qu'il l'avoit apris, *de celui qui* avoit *oüi ce propos de la bouche de l'Ambaſſadeur, homme honeſte, & digne de foi.*

Tels ſont les preceptes que Charles-Quint a laiſſez à ſes ſucceſſeurs, & qu'ils ont fidellement ſuivis. Telle eſt la veuë de lá Maiſon d'Autriche, lorſqu'elle engage les Allemans dans les guerres qu'elle entreprend : Tel eſt le prix qu'elle leur prepare, lorſqu'ils ſe ſeront épuiſez pour l'aſſiſter de toutes leurs forces. Je ne voi rien de plus digne de leur attention que ce diſcours memorable de Charles, qu'on peut

dire, qui a ſervi de regles à tout ce que la Maiſon d'Autriche a fait depuis plus d'un ſiecle en Allemagne. Mais comment l'Empereur, qui connoît dans ſa maiſon cette politique odieuſe, cette longue conſpiration contre la liberté de tout un grand peuple independant, & maître de choiſir ſon Souverain, ce prodigieux amas d'uſurpations; comment, dis-je, peut-il permettre, que ſes Miniſtres emploient ſeulement, dans leurs memoires, les mots d'uſurpation & d'injuſtice?

Quelque étranges, & injuſtes que ſoient après tout le deſſein & les moiens d'oprimer l'Allemagne, dont Charles fit à l'Ambaſſadeur de France une ſi libre & ſi hardie confeſſion, je lui pardonne encore plûtôt cette entrepriſe: je lui pardonne même plus volontiers le meurtre de Louis Farneſe Duc de Parme, dont il a été accuſé, & celui de deux Ambaſſadeurs de France aſſaſſinez ſur le Pô par ſon ordre, que je ne lui pardonne cette petite & inutile ſubtilité, avec laquelle il tâchoit de colorer ſes manquemens de foi les plus ſignalez.

Je ne me ſouviens de l'équivoque indigne, dont il voulut couvrir l'empriſonnement du Lantgrave contre la bonne foi d'un accord, & d'un ſauf-conduit ſigné de ſa main imperiale, & contre ſa parole donnée à l'Electeur de Saxe, & à celui de Brandebourg, & de cette autre encore, avec laquelle il amuſa François premier, & le bon Connêtable de Montmorenci : lorſqu'il refuſa la reſtitution du Milanois, qu'il avoit promiſe pour obtenir un paſſage par la France : je ne me ſouviens, dis-je, de ces baſſes ſupercheries, qu'en rougiſſant de honte pour la memoire d'un ſi grand Prince.

N'êtes-vous pas content de moi àpreſent ; & ne trouvez-vous pas que j'ai aſſez raporté de faits Hiſtoriques inconteſtables, pour prouver que la Monarchie univerſelle, & que l'injuſtice & l'uſurparion, l'infidelité & la perfidie, ont été les fondemens, ſur leſquels elle a voulu élever ce Trône ſouverain de toute l'Europe ?

Ce formidable projet, tout imparfait qu'il eſt demeuré, ſemblable à ces vaſtes édifices, qu'on n'a pû achever,

& dont les ruines ſuperbes & menaçantes étonnent toujours ceux qui les regardent, doit épouvanter éternellement les peuples, & les tenir ſans ceſſe en garde, & armez contre la Maiſon d'Autriche. Elle a été une fois capable de le concevoir, elle ſera tôt ou tard capable de l'executer, ſi on ne lui en ôte les moiens.

Diſpenſez-moi de ſuivre & de parcourir l'Hiſtoire des autres Empereurs Autrichiens, juſques à celui qui regne, de même que j'ai parcouru celle de leurs ancêtres, & celle de Charle-Quint: Ce n'eſt pas que j'aie d'eux une opinion auſſi deſavantageuſe, qu'en a Hippolite de la Pierre, qui ne craint point de dire, *Que quoi qu'ils n'aient été recommandables, ni dans la paix, ni dans la guerre, ils ont avec plus d'audace & d'impunité, exercé leur tirannie, contre tous les Ordres & tous les Etats de l'Empire:* Mais c'eſt que leurs Regnes ſont ſi peu éloignez de nous; leurs capitulations, ou leurs contrats avec l'Empire, lorſqu'ils ont été élûs, ſont ſi connus de tous les

Allemans & de tous les hommes qui liſent l'Hiſtoire, qu'il ſuffit de les prier d'examiner ces contrats & leur execution, pour faire voir que les derniers Empereurs Autrichiens ont été encore moins religieux ſur l'obſervation de leurs promeſſes, que ne l'étoient les premiers, qui n'avoient point de Conventions écrites, ou de Capitulations avec l'Empire.

Toutefois, ſi les creatures de la Maiſon d'Autriche, s'élevent encore contre cette Lettre, comme vous m'avez mandé, qu'elles l'avoient fait contre la precedente, j'executerai ce que je m'étois propoſé, j'examinerai la Capitulation de l'Empereur; je vous ferai voir qu'à peine quatre ou cinq Articles en ont été obſervez; je ferai plus, je vous ferai voir encore, que toutes les ruptures qui ſont arrivées de nos jours, entre la France & l'Allemagne, ont toujours été commencées par l'Empereur, & jamais par le Roi de France. Mais je vous avouë, que j'aimerois mieux m'entretenir avec vous, & avec nos amis ſur la nouvelle

Scene qui ſemble aujourd'hui s'ouvrir dans l'Europe, par le paſſage des François en Baviere, que ſur des choſes déja ſi uſées, & ſi rebatuës.

Je ſuis Monſieur, &c.

Fin de la douziéme Lettre, & du ſecond Volume.

AΦ1
165890

15
K
1nXX